

Le congrès US réserve un accueil inquiétant à l'accord

Le Sénat paraît nettement plus favorable

JEAN-FRANÇOIS LISÉE
collaboration spéciale
WASHINGTON

Un des deux parlementaires américains qui dirigent l'étude du traité de libre-échange s'est dit hier « certain » que des changements devront être apportés à l'entente de principe intervenue ce week-end.

Dan Rostenkowski, président du Comité des voies et des moyens de la Chambre des représentants, a indiqué à la sortie d'une rencontre avec le secrétaire d'État James Baker que certains aspects de l'entente « suscitent la vive inquiétude de beaucoup de membres » et que « les désaccords devront être surmontés ». Rostenkowski dit « réserver son opinion » mais promet que l'entente sera « difficile à faire passer ».

Une autre importante mauvaise nouvelle pour l'entente est venue du leader de la majorité démocrate au Sénat, Robert Byrd. Dans un communiqué, il s'est dit hier « inquiet de toute disposition qui réduirait la souveraineté des États-Unis, son pouvoir de rendre les décisions finales en matière de disputes commerciales ». L'entente prévoit la création d'un tribunal bilatéral qui aurait le dernier mot. En tant que leader de la majorité, Byrd a le pouvoir de rendre la vie extrêmement dure au traité.

M. Baker et des membres de la délégation américaine ont pour la première fois présenté en détail, à huis clos hier, l'entente aux membres du Congrès qui devront en recommander l'adoption. Selon un participant américain, l'accueil fut nettement plus réservé à la Chambre qu'au Sénat.

Le président du comité des Finances du Sénat — l'homologue de Rostenkowski — Lloyd Bentsen s'est dit « enchanté » du succès des négociations et ne prévoit pas que les objections des parlementaires empêchent l'adoption du traité. Le leader de la minorité républicaine au comité, Bob Packwood, a aussi réservé un accueil chaleureux et ne pense pas que l'entente de principe requière « des changements substantiels importants ». Tout changement de cette nature, a-t-il expliqué, provoquerait l'ire des Canadiens, qui se sentiraient « floués ».

Le sénateur Packwood n'a pas d'objection au mécanisme d'arbitrage bilatéral qui, dit-il, « est une version très réduite de la demande (canadienne) d'origine » à laquelle il n'était d'ailleurs pas opposé. Il a considérablement minimisé la

portée de l'accord expliquant que « en fin de compte, si un pays n'aime pas la décision rendue (par le tribunal bilatéral), il n'a qu'à changer la loi ». Le tribunal peut alors juger la nouvelle loi incompatible avec l'esprit du traité, mais le sénateur a noté que le Congrès n'était pas obligé de respecter l'avis du tribunal sur ce point. Dans ce cas, « l'autre partie a le droit d'adopter ses propres mesures de représailles, ce qui est le cas actuellement de toute façon », explique-t-il. Le sénateur prévoit que le traité a éventuellement « un appui très solide ».

Trois des sénateurs les plus réticents envers l'accord de libre-échange se disaient plutôt incertains hier. « Les négociateurs canadiens ont fait du bon travail », a dit John Heinz, qui se méfie des concessions américaines. Son collègue John Danforth est troublé par l'absence de dispositions sur la propriété intellectuelle, par l'exemption de la « soi-disant souveraineté culturelle » et trouve « très dangereuse » l'idée de « donner à un tribunal bilatéral le pouvoir normalement réservé à nos tribunaux ». Finalement Max Baucus se dit « troublé » par l'entente.

Mais si ces sceptiques traditionnels étaient réservés, les alliés traditionnels du Canada dont Patrick Moynihan et Bill Armstrong ne tarissaient pas d'éloges pour « l'entente historique ».

Un membre de la délégation américaine a cependant confié à La Presse hier que la réaction des parlementaires devrait empirer dans les prochaines semaines. « Ils n'ont pas encore maîtrisé la portée des dispositions, leurs électeurs et les groupes d'intérêts non plus. Lorsqu'ils vont se rendre compte, le téléphone va se mettre à sonner et l'opposition va grandir ». Il est normal que la résistance soit plus forte au Congrès, a ajouté un autre négociateur américain, « puisque les sénateurs ont au moins une industrie par État qui exporte au Canada, donc profite de l'entente. Dans les districts des représentants, ce n'est pas nécessairement le cas ».

Sam Gibbons, un représentant démocrate généralement favorable au libre-échange, a déclaré qu'il « n'a pas vu beaucoup d'enthousiasme » parmi ses collègues. « Chaque fois qu'on discute de commerce il y a une lutte parce qu'on touche au porte-monnaie », a-t-il dit. Le républicain Richard Schulze a été particulièrement dur avec l'entente. « J'avais espéré un texte équitable, mais je ne vois pas beaucoup d'équité », a-t-il dit.

L'opposition annonce une offensive contre l'entente de libre-échange

GUY TAILLEPIER
de la Presse Canadienne
OTTAWA

Libéraux et néo-démocrates ont annoncé hier le lancement d'offensives tous azimuts contre l'accord de libre-échange.

Le chef du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, s'est engagé à mettre sur pied une vaste campagne de mobilisation pan-canadienne contre l'entente préliminaire canado-américaine. De son côté, le chef libéral John Turner annonçait la création d'un groupe de travail itinérant qui sera chargé de se pencher sur la question et de consulter la population.

M. Broadbent a indiqué hier, à l'issue de discussions avec le leader néo-démocrate ontarien Bob Rae, son intention de rencontrer d'ici la fin de la semaine prochaine les chefs néo-démocrates provinciaux à Ottawa dans le but de mettre au point une stratégie de lutte commune.

Dans l'intervalle, le comité de stratégie du NPD se réunira vendredi dans la capitale fédérale. Des députés néo-démocrates seront en tournée dès ce week-end dans différents coins du pays pour sensibiliser la population à un accord de libre-échange qui li-

vre, à leur avis, la souveraineté canadienne sur un plateau d'argent aux États-Unis.

Le NPD n'entend ménager aucun effort dans l'espoir de bloquer l'entente avant qu'elle ne soit adoptée par le Parlement, à majorité conservatrice.

M. Broadbent dit ne pas se faire d'illusions sur ses chances de succès. Il estime néanmoins avoir le devoir de lutter contre l'entente, parce qu'elle « met en jeu l'avenir même du Canada ».

« Il est possible que M. Mulroney change d'idée si nous parvenons à mobiliser l'opinion publique contre le libre-échange », a-t-il déclaré.

Croisade conjointe?

Il n'est pas impossible que libéraux et néo-démocrates décident éventuellement de faire croisade ensemble contre le libre-échange. La chose paraît toutefois pour l'instant peu probable.

M. Broadbent n'a pas exclu une coalition ponctuelle des deux partis d'opposition, mais « à la condition que les libéraux fassent preuve de davantage de consistance face à l'accord ».

Le chef du NPD ne pense pas qu'une coalition contribuerait nécessairement à rendre plus effi-

cace la lutte contre l'accord de libre-échange. Tout au plus a-t-il envisagé une collaboration tactique avec le Parti libéral au cours des débats qui auront lieu sur l'entente en Chambre.

En conférence de presse, M. Turner a de son côté nié que son caucus soit divisé sur le libre-échange, comme il l'est sur l'accord constitutionnel de 1987.

M. Turner a réclamé « les mêmes pouvoirs pour les députés des Communes que pour les membres du Congrès américain » au cours du débat parlementaire sur le libre-échange.

Prêt à faire campagne sur l'accord sitôt que M. Mulroney en manifesterait le désir, M. Turner a cependant refusé de s'engager à résilier l'entente avec les Américains si les libéraux prenaient le pouvoir.

Le leader libéral en Chambre, M. Herb Gray, a pour sa part fait remarquer que l'application de l'entente impliquerait que le gouvernement apporte une foule d'amendements aux lois commerciales canadiennes. Le Parti libéral, a promis M. Gray, se battra contre chacune des ses modifications.

Aux Communes, la période des questions a été presque entière-

ment consacrée, pour la deuxième journée consécutive, à l'entente de la 11^e heure conclue samedi soir à Washington.

Tandis que le NPD faisait porter ses interventions sur les concessions faites par le Canada au chapitre énergétique, les libéraux dénonçaient le gouvernement pour n'avoir rien prévu pour venir en aide aux « dizaines de milliers » de travailleurs qui risquent de perdre leur emploi dans le sillage des mutations industrielles qu'entraînera l'application de l'accord.

Le ministre des Finances Michael Wilson a affirmé que des programmes d'ajustement suffisants existaient déjà au Canada pour faire face à la situation.

Il suffira probablement, a-t-il dit, d'affecter des sommes additionnelles aux programmes qui sont déjà en place.

« Quelque cinq millions de Canadiens changent d'emploi ou le quittent tous les ans depuis 1982 », a souligné M. Wilson. Les bouleversements subis sur le marché du travail depuis cinq ans ont été grandement facilités par la croissance économique au Canada, a-t-il soutenu.

Les néo-démocrates ont affirmé de leur côté que l'accord faisait perdre aux provinces productrices de pétrole le droit de réduire leurs exportations pour assurer la sécurité de leurs approvisionnements.

« La meilleure entente possible, compte tenu des circonstances »

— Robert Bourassa

DENIS LESSARD
OTTAWA

Le Québec appuie l'accord sur le libre-échange conclu entre Ottawa et Washington, parce qu'il constitue « la meilleure entente possible, compte tenu des circonstances », a dit hier soir, le premier ministre Robert Bourassa.

« C'est une bonne entente pour le Canada et une bonne entente pour le Québec », a lancé M. Bourassa, après huit heures de discussion à huis clos avec le premier ministre Mulroney et ses homologues des provinces.

Même s'il veut, avant de se prononcer définitivement, voir le texte légal découlant de l'accord, M. Bourassa tranchait hier parmi les autres premiers ministres par sa détermination à soutenir l'entente.

La veille, jusqu'à près de deux heures du matin, avec une poignée de fonctionnaires, M. Bourassa avait épluché le nouveau pacte canado-américain, pour en évaluer l'impact sur l'économie québécoise.

Le Québec a toujours des questions à poser sur les périodes de transitions et les programmes offerts à la main d'oeuvre et aux industries québécoises qui auront à souffrir de l'ouverture des frontières, a-t-il insisté.

Mais, avec l'actuel climat protectionniste américain, « il n'y avait pas de meilleurs choix »



Robert Bourassa LASERPHOTO PC

pour le Canada croit-il, « un an avant une élection américaine, avec 200 projets de loi protectionnistes, en attente au Congrès ».

« On risquait d'être victimes des États-Unis, le réalisme politique et économique nous incitent à appuyer cet accord », a-t-il dit.

« Globalement c'est un accord qui comporte plus d'avantages que d'inconvénients », a-t-il lancé, contredisant carrément le premier ministre ontarien David Peterson.

M. Bourassa affirme « comprendre certaines des réticences » de ses collègues des autres provinces,

mais il ne les partage pas toutes pour autant.

Selon lui le gouvernement fédéral serait « autorisé à agir s'il obtient un consensus des provinces ». Il s'agit d'un accord qui traite à 90 p. cent de juridictions fédérales, rappelle-t-il.

En dehors des sentiments, une « évaluation économique factuelle », permet de percevoir « des avantages très nets pour le Québec d'accepter un tel accord ». S'il y a un secteur où les politiciens doivent être réalistes « c'est celui de l'économie » a-t-il dit rappelant que le rapport de force à la table de négociation ne favorisait pas le Canada. Les exportations en jeu ne représentent que deux p. cent de l'économie américaine et 25 p. cent pour le Canada, a-t-il rappelé.

Cette entente mettra le Québec dans une excellente position pour obtenir des investissements étrangers croit-il.

« Ce n'est pas parfait, il n'y a pas un seul gagnant. C'est équilibré, mais ça répond aux préoccupations du Québec », a-t-il déclaré.

Le mécanisme de règlement des disputes commerciales, « n'est pas parfait, mais reste meilleurs que le statu quo », selon lui. « On n'est pas à 100 p. cent satisfait, on aurait préféré quelque chose de plus contraignant, mais c'est la meilleure formule qu'on pouvait aller chercher dans le contexte actuel », a-t-il reconnu.

Les programmes de transition ne seront pas une bouée de sauvetage pour les entreprises qui ne pourront s'adapter

DENIS LESSARD
OTTAWA

Les programmes de transition pour l'industrie, que mettront sur pied Ottawa et Québec dans la foulée du libre-échange, ne seront pas une panacée assurée pour la survie des canards boiteux.

Hier, lors d'une séance d'information sur les retombées de l'accord du libre-échange pour le Québec, de hauts fonctionnaires québécois ont indiqué que, conjointement avec Ottawa, Québec travaillait depuis un an déjà à des programmes destinés aux employés des secteurs perdants, dans les secteurs mous notamment.

Mais ces projets, qui ne sont pas encore terminés, ne constitueront pas une bouée de sauvetage pour les industries qui ne pourront s'adapter. Les entreprises qui ont fait des efforts pour s'adapter et prévoir les changements vont insister « pour dire qu'il ne faut pas que ces programmes gratifient les pas bons », a prévenu un fonctionnaire québécois.

Des études fédérales révèlent que le Québec et l'Ontario auront à subir 90 p. cent des coûts en terme d'adaptation de l'industrie et de la main-d'oeuvre, tout en ne recevant que 60 p. cent des bénéfices de l'accord.

Ottawa et les provinces ont encore un an pour finaliser leurs programmes puisqu'aucun changement aux tarifs douaniers ne surviendra avant le 1^{er} janvier 1989.

Même si un rapport québécois parlait de « dislocation » de certains secteurs industriels, au Québec, à la suite de l'accord, les fonctionnaires se bornaient hier à prédire la « disparition de certaines industries », qui de toutes façons, dans bien des cas, étaient appelées à déposer leur bilan.

Il faut se garder de pointer du doigt les éternels secteurs mous, précisent-ils. Dans le meuble, une entreprise comme Shermag a fait une percée extraordinaire sur le marché américain, dans le secteur des textiles, réputé moribond, Dominion Textiles a fait récemment une tentative pour englober le géant américain Burlington, rappelle-t-on.

En outre, pour beaucoup de ces secteurs, ce n'est pas la concurrence américaine, mais sud-asiatique qui est à craindre, on souligne ces fonctionnaires.

Seuls des secteurs où les entreprises, « volontairement », se sont dit prêts à faire face à la disparition des tarifs seront touchés en 1989. Les autres auront cinq ou dix ans pour s'adapter, et pourront toujours réclamer le retour aux tarifs pour trois ans, si elles

jugent que la production américaine déferle trop rapidement sur leur marché, précise-t-on.

Objectifs atteints

Selon les fonctionnaires, « les objectifs que s'était fixé le gouvernement du Québec sont en grande partie respectés », dans l'accord conclu samedi entre Washington et Ottawa.

Ainsi, signale-t-on, le mécanisme d'arbitrage des différends commerciaux constitue une concession sans précédent de la part des Américains. Le « tribunal » supra-national aura le pouvoir de révoquer les décisions d'un pays qui outrepassent ses lois commerciales pour frapper un produit étranger.

Ainsi, la viande de porc et le papier journal canadien, deux produits identifiés par Washington, ne sont pas à l'abri des lois protectionnistes américaines.

Toutefois, Washington devra se conformer à ses propres lois et ne pourra prendre des décisions arbitraires comme dans le cas du bois-d'oeuvre canadien, frappé de tarifs douaniers exceptionnels en 1986, après en avoir été exonéré en 1983.

Dans le domaine de l'énergie, Québec est convaincu d'avoir marqué des points. L'Office national de l'énergie, organisme canadien qui avait mis des bâtons

dans les roues d'Hydro-Québec en bloquant un contrat de vente d'électricité à la Nouvelle-Angleterre en juin n'aura plus qu'un rôle de « surveillance », pour vérifier si la demande canadienne est satisfaite. En outre, la loi de l'offre et de la demande s'appliquera pour l'électricité québécoise, « quelque chose d'avantageux pour nos exportations », estime-t-on à Québec. Hydro pourrait toutefois être tenue de vendre un pourcentage de sa production aux Américains en cas de panne, admet-on, clause qui, de toute façon est déjà prévue aux contrats d'Hydro-Québec.

L'agriculture

Dans le secteur de l'agriculture, on s'explique mal les réticences du président de l'Union des producteurs agricoles (UPA), M. Jacques Proulx qui voyait dans l'accord l'arrêt de mort de certaines productions québécoises.

Les tarifs sont enlevés dans tous les secteurs, sauf l'horticulture canadienne qui a besoin d'une protection saisonnière.

Les organismes de gestion de l'offre demeurent de même que les programmes canadiens de stabilisation dans le lait, et la viande. Toutefois les subventions à l'exportation, souvent utilisées pour vendre des céréales à

l'étranger, devront cesser, indique-t-on.

Dans certains secteurs protégés au Canada par des quotas de production, les oeufs et la volaille notamment, ces contingents seront augmentés, de l'ordre de 1 p. cent. Ces importations hors-quotas restent négligeables, et ne pourront être achetées que par les transformateurs canadiens, mieux à même ainsi, de préserver leur position concurrentielle face aux Américains.

Sur la question des marchés publics l'accord ne représente guère de progrès d'un angle québécois. Seuls les achats des deux gouvernements fédéraux, à Ottawa et à Washington, sont ouverts aux entreprises de l'autre pays. Au Canada en abaissant la norme à des marchés de \$25 000 US et plus on ouvre \$500 millions de contrats potentiels aux États-Unis. Les firmes canadiennes peuvent miser sur \$3 milliards de contrats.

Les achats de défense constituent toutefois une exception d'importance. Le Québec pourra conserver une politique préférentielle d'achat, mais, en retour n'aura pas un accès directs aux importants marchés des États américains. Ainsi, une firme comme Bombardier, devra encore enjamber un réseau serré de tarifs et de normes si elle espère vendre son produit à des sociétés américaines de transport en commun.

L'UPA voit le Canada devenir « une colonie américaine »

ANDRÉ PÉPIN
du Bureau de La Presse
QUÉBEC

Avec un traité sur le libre-échange, nous ne sommes pas menacés de devenir un État, mais plutôt une colonie américaine, soutient le président de l'UPA, M. Jacques Proulx.

« Cessons donc de nous illusionner. Nous ne vendrons pas d'avantage de nourriture aux Américains, ces derniers mangent déjà trop et sont débordés d'aliments qu'ils voudront écouler chez nous », a lancé M. Proulx, en arrivant hier à l'Assemblée nationale où se tient une commission parlementaire sur le financement agricole.

Les producteurs agricoles, ceux qui, jusqu'à maintenant, apportent la résistance la plus virile au projet canado-américain, planifient des manifestations d'envergure pour bloquer l'entente, a admis M. Proulx.

« Devant le ministre de l'Agriculture Michel Pagé, le président de l'UPA a manifesté son indignation en affirmant que les deux paliers de gouvernement avaient menti aux producteurs en promettant que l'agriculture ne ferait pas partie de l'accord.

M. Proulx ne voit aucun marché à conquérir de l'autre côté de la frontière, en raison notamment des surplus gigantesques de la production américaine.

Il ne croit pas non plus que le mécanisme d'arbitrage puisse aider aux producteurs québécois puisque ce tribunal basera ses décisions sur les lois américaines.

Principalement dans le domaine de la chair de volaille et des oeufs, M. Proulx croit qu'il est utopique de croire que le marché canadien ne sera pas envahi par les États-Unis. Même avec les quotas que prévoit l'entente, la production québécoise sera paralysée, croit-il, puisque la fixation de ces quotas sera faite à partir de la production canadienne.

M. Proulx a par ailleurs dénoncé l'interprétation faite par les Américains des politiques de subventions. Les prix des céréales, chez nos voisins, sont inférieurs à nos coûts de production, avec le résultat que les producteurs québécois ne pourront absolument pas livrer bataille aux voisins du sud.

Le ministre Pagé, de son côté, a fait savoir hier qu'il commenterait aujourd'hui le contenu de l'entente, en regard des politiques agricoles.

Il s'est cependant dit rassuré du fait que le soutien au développement régional soit garanti, notamment en matière d'assurance stabilisation des prix. La formation d'un tribunal d'arbitrage également le rassure.

Le mot d'ordre semble avoir été donné, chez les libéraux québécois, pour que les ministres évitent de commenter l'entente avant que le premier Bourassa ait pu s'entretenir (hier), avec son homologue fédéral.

Paul Desmarais
président du conseil
d'administration

Roger D. Landry
président éditeur

Michel Roy
éditeur adjoint

Claude Gravel
directeur de l'information

Jean-Guy Dubuc
editorialiste en chef

Éditorial

Une étape majeure

Les lecteurs de *La Presse*, comme la plupart des Canadiens, auront sûrement mis 48 ou 72 heures à comprendre le sens et la portée de l'Accord de libre-échange. Malgré les efforts des journalistes, les premiers articles souffraient de nombreuses lacunes qu'il faut attribuer à l'insuffisance d'informations concrètes émanant des représentants des deux gouvernements. Il ne pouvait en être autrement puisque les négociateurs, dans la précipitation des dernières heures, n'ont pas achevé la rédaction des textes.

Sur la foi de la transcription préliminaire de l'Accord — mais qui ne constitue pas encore un document officiel — l'ensemble de la presse diffuse depuis hier des informations qui permettent d'analyser davantage le contenu, en dépit des imprécisions, des silences et des oublis.

Ceux que cette question laisse indifférents, parce qu'elle paraît trop complexe, ou ceux qui ne savent rien de cette négociation, feront bien ce matin de lire avant tout l'article d'Alain Dubuc en première page de *La Presse*. Il est un peu plus long qu'à l'ordinaire, mais il répond aux principales interrogations et situe la problématique.

Tout comme l'avait fait Frédéric Wagnière dans les colonnes de cette page lundi et mardi, naviguant avec lucidité en plein brouillard.

De ces deux éditoriaux et de la chronique que signe Alain Dubuc à la une ce matin, il ressort clairement que *La Presse* accueille très favorablement cet Accord de principe qui marque une étape majeure sur la voie d'un nouveau régime économique, commercial et financier entre le Canada et les États-Unis.

On a dit avec raison que l'incertitude et la confusion entourant certaines dispositions interdisent pour l'instant de porter un jugement définitif. Mais ce qui importe surtout pour l'instant, c'est de reconnaître l'importance de cette «victoire honorable» que constitue, même imparfaite, l'entente de Washington.

Car, ces dernières années, non seulement les milieux d'affaires qu'on pourrait suspecter de cupidité, mais beaucoup d'analystes désintéressés, professeurs ou économistes, tout comme la Commission MacDonald, avaient insisté sur la nécessité d'une plus grande ouverture vers le Sud, d'un élargissement de notre marché, trop étroit dans un pays peu peuplé. Il fallait un jour ou l'autre franchir l'étape préliminaire d'une plus grande libéralisation. Il le fallait d'autant plus que le protectionnisme croissant du Congrès américain représente une menace sérieuse pour le Canada.

Après 16 mois de négociations, l'Accord de principe est conclu. Il reste encore beaucoup de choses à mettre au point et à discuter. Mais, dans 10 ans, au-delà des partis pris et des intérêts régionaux qui s'affrontent aujourd'hui, on pourra dire que l'entente du 3 octobre avait un caractère historique, pour peu que le mot ait encore un sens.

Il est sûr que le Québec y trouve des avantages, comme l'Ouest et les provinces de l'Atlantique. L'Ontario est déçu parce qu'elle y perd, dit-on, une partie de sa domination sur l'économie canadienne. Mais, pour le Canada, l'amélioration ainsi accomplie est incontestable, s'inscrit dans la voie du progrès, et ne menace pas, quoi qu'on dise à Toronto, la souveraineté, la culture, les richesses énergétiques et le Pacte de l'auto.

Il est rassurant de constater que la majorité des premiers ministres des provinces se disent satisfaits de l'Accord, mais triste de voir que les Communes, pour débattre une affaire aussi vitale, s'abandonnent à la démagogie.

Michel ROY

Un ciel plus bleu

Enfin... Enfin, les deux grandes sociétés aériennes canadiennes vont cesser de se battre l'une contre l'autre au profit de leurs concurrents étrangers. Enfin, un ministre des Transports a osé accepter une proposition de complémentarité entre Air Canada et Canadien International en leur permettant d'organiser leur réseau de façon profitable, rationnelle et fonctionnelle. Voilà une importante fleur au chapeau de M. John Crosbie.

Une fleur aussi à celui des deux dirigeants. Il y a longtemps que le président-directeur général d'Air Canada, M. Pierre J. Jeannot, travaillait à la réalisation de ce projet. Heureusement pour lui, le nouveau président de Canadien International, M. Rhy T. Eyton, n'a pas mis de temps à comprendre le bien-fondé d'une telle démarche. Les deux ont finalement pu convaincre un ministre des Transports capable de saisir l'importance du défi pour le Canada. Après des années et des décennies d'affrontements et de discussions, l'aviation commerciale canadienne peut vraiment s'implanter dans le monde.

Qu'on y pense un peu: cette nouvelle répartition de la planète ouvre une vingtaine de nouveaux marchés à Air Canada. Ce qui signifie que le Canada pourra être présent à des endroits aussi différents que le Moyen-Orient, l'Arabie Saoudite, les Philippines et la Corée. Et Canadien International pourra nous lier directement à la Scandinavie et à l'Union soviétique. Il suffirait de rationaliser les routes pour qu'elles deviennent éventuellement intéressantes. C'est fait. Les échanges internationaux se feront dorénavant avec plus d'assurance et de réalisme.

Les transporteurs y trouveront leur profit; le Canada également; les Canadiens aussi, évidemment. La concurrence se fera maintenant avec les autres pays. Le service devra être conservé au plus haut niveau pour séduire les voyageurs d'ici ou d'ailleurs. Les prix pourront être abaissés à cause de cette concurrence internationale. L'accès au monde sera donc facilité de plusieurs façons: les Canadiens, qui aiment voyager, sauront sûrement s'en servir.

Cela étant dit, le ministre des Transports ne doit pas s'arrêter là: il doit poursuivre son effort de rationalisation du transport aérien.

Prochaine étape: la privatisation d'Air Canada. Elle devient de plus en plus nécessaire dans le contexte actuel.

C'est vrai que les deux grandes sociétés canadiennes vont pouvoir cesser leur concurrence néfaste sur le plan international. Mais la nouvelle entente ne les empêchera pas de se concurrencer autant, sinon plus qu'avant, dans le ciel canadien. On assiste présentement à une restructuration de Canadien International et de ses sociétés affiliées; il faut s'attendre à une réplique imminente d'Air Canada. Ce qui signifie que tout le transport aérien canadien sera intégré et relié à deux sociétés mères. Le temps des petits transporteurs régionaux indépendants est révolu.

La concurrence intérieure est essentielle à la qualité du transport aérien au Canada. Et cette concurrence parfaite ne peut se réaliser sans que les deux sociétés concurrentes puissent profiter d'armes légales. La privatisation est à la base de cette égalité.

Il reste donc un geste à poser au gouvernement canadien pour compléter son travail de rationalisation dans ce domaine. Logiquement, ce devrait être pour bientôt.

Jean-Guy DUBUC

LIBRE-ÉCHANGE: TURNER RÉAGIT



DROITS RÉSERVÉS

TRIBUNE LIBRE

Le MEQ, premier responsable des échecs scolaires

■ Juillet nous a montré la valeur des élèves du secondaire: 70% d'échecs en histoire, 51% d'échecs en mathématique, 46% d'échecs en physique.

Septembre nous a révélé que 55% des ex-cégepiens, maintenant universitaires, ont échoué le test de français de l'université Laval, même avec une note de passage aussi basse que 46%. Plus les étudiants échouent, plus ils prouvent la faillite des «méquistes», atteints du sida pédagogique.

Les responsables des programmes de français et des examens ainsi que les conseillers pédagogiques devraient démissionner de leur poste, car

leur incompétence mène trop de jeunes à l'échec scolaire. Faudrait-il privatiser le MEQ?

Cette catastrophe éducative découle, en partie, des bêtises que transmettent des conseillers pédagogiques aux professeurs. Voici des preuves d'incompétence à dénoncer: ne pas enseigner la grammaire, ne pas faire lire les élèves à voix haute, ne pas relire le même texte, ne pas leur donner de dictées. Des conseillers basent leurs mauvais conseils sur ceci: la grammaire est inutile; si un secrétaire ne sait pas écrire une phrase, elle n'a qu'à fouiller dans une grammaire; les élèves ne savent pas lire; si tu enseignes la grammaire, tes élèves ne deviendront pas poètes; quand lis-tu la même chose deux fois? fais-leur copier la grammaire, a-t-on répondu naïvement à un professeur qui demandait des manuels de

grammaire pour ses finissants du secondaire.

Les résultats au test de Laval démasquent les incompetents. Un nouveau poison que lancent les mêmes incompetents: ils disent d'enseigner le français à travers les valeurs socio-culturelles. Espoir chimérique! On peut étudier la civilisation d'un peuple sans connaître sa langue. Blablater est plus facile que d'enseigner la grammaire. Les jeunes Québécois récoltent les échecs des aînés.

Après treize ans d'étude, les nouveaux universitaires constatent qu'ils ne maîtrisent pas encore leur langue maternelle. La faillite de l'enseignement du français est ainsi consommée et les premiers coupables se cachent au MEQ quoiqu'ils en disent. (...)

Jean-Louis JOBIN
professeur
Ancienne-Lorette

connais. Je ne crois pas cependant que les méthodes que vous utilisez contribuent de quelque façon à la satisfaction des besoins de vos concitoyens, à qui vous rendez un bien mauvais service...

Le ministre
André BOURBEAU
Montréal

L'apartheid au Burundi

M. Brian Mulroney, Premier ministre du Canada

■ Aux récentes assises de la francophonie à Québec, vous vous êtes présenté en défenseur des droits de l'homme et contre l'apartheid en Afrique du Sud.

Or, M. le Premier ministre, un pays membre du Sommet de Québec, qui a d'ailleurs fait parler de lui, soit le Burundi, pratique une politique d'apartheid non déclarée. En effet, une minorité de Tutsis au pouvoir dans ce pays brime les intérêts et les droits fondamentaux de la majorité des Hutus. Le génocide du peuple hutu en 1972 a cristallisé cette politique, poursuivie depuis Micombero, Bagaza et, j'en suis sûr, par le régime de Buyoya qui vient de prendre le pouvoir à Bujumbura.

Aussi, M. le Premier ministre, au moment où les nouveaux dirigeants burundais se cherchent et ont besoin d'un appui extérieur pour se confirmer, il faudrait les aider, à l'instar de ce que vous faites avec les dirigeants de Pretoria, à se débarrasser de ce système exécrable de discrimination raciale. (...)

Étant donné la nouvelle situation intervenue au Burundi et surtout l'engagement du Canada de prévenir et poursuivre tous les cas de génocide à travers le monde, je vous serais reconnaissant de bien vouloir saisir l'occasion pour demander aux nouvelles autorités d'ouvrir absolument ce dossier et surtout d'établir les responsabilités afin que justice soit faite aux victimes.

La paix au Burundi, M. le Premier ministre, dépendra largement de cette démarche qui, j'ose croire, ne doit être faite que par l'ensemble de la communauté internationale.

Rose K. NDAYAHIZE
Montréal

N.B.

■ La Presse publie sous cette rubrique les lettres qui répondent aux conditions suivantes: intérêt, concision, signature, nom complet, adresse et numéro de téléphone. Elle se réserve le droit de les abréger et privilégie celles qui font suite à des articles publiés dans *La Presse*. Les adresses comme suit: Tribune libre, *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

Loto pour fainéants

■ Depuis quelque temps on nous présente à la télé un message de Loto-Québec nous montrant de nouveaux millionnaires qui dorment jusqu'à 11 heures un beau lundi matin!

Ce message est absolument immoral et pernicieux. Au moment où le Québec a besoin d'augmenter sa productivité, de se défendre dans le monde économique, de créer des emplois, qu'est-ce que la société d'État propose comme idéal de vie? Dormir jusqu'à midi, ne rien faire, vivre comme les rois fainéants à même un capital gagné par hasard et absolument improductif.

On aurait pu montrer des gens dynamiques qui ont acquis une propriété, fondé une petite entreprise, créé quelques emplois pour leurs concitoyens, à la limite, des gens qui font du sport, qui voyagent, qui font quelque chose. Mais non. On nous montre les bienheureux gagnants qui sont tellement «épais» qu'ils ne trouvent rien de mieux à faire que de dormir!

Marcel BELLEAU
Longueuil

Pauvre Albert Pen!

À Claude Jasmin, écrivain

■ Comme beaucoup de Québécois, vous avez été touché par les propos méprisants du sénateur-maire des Îles Saint-Pierre-et-Miquelon publiés dans le journal *Le Monde* du 2 septembre... «Faudra-t-il nous résigner, dans X années, à parler québécois?»

Au moment où le Premier ministre Mulroney vient de confier à l'avocat québécois Yves Fortier la direction des

négociations entre la France et le Canada sur la délimitation des zones de pêche dans l'Atlantique Nord et où, successivement, le Président François Mitterrand et son Premier ministre viennent de participer au rendez-vous de la francophonie à Québec, vous comprendrez qu'il y a quelque chose qui ne fonctionne plus chez le sénateur-maire.

Il faut vous dire, cher Claude Jasmin, que le petit roi des îles s'est fait déplumer depuis l'automne 86. Ses compatriotes ayant commencé à mettre fin à ses multiples fonctions de maire, député, conseiller général, chef de commissions, etc... D'ici quelques mois, il ne lui restera que celle de sénateur. (...)

Et, en tant qu'écrivain québécois originaire de ces îles, je puis vous assurer que peu de mes compatriotes rejoignent Albert Pen dans son mépris.

Robert G. GIRARDIN
Montréal

Du véritable chantage

Monsieur Marcel Sévigny
conseiller municipal
Montréal

■ Par votre lettre du 14 septembre 1987 publiée dans le journal *La Presse* du 25 septembre, vous prenez la peine de me faire état de votre perception de la visite que j'ai effectuée, le 10 septembre dernier, dans le quartier Pointe-Saint-Charles. Votre diatribe, en plus de faire injure à la personne visée, ce que j'imagine ne vous trouble guère, constitue un mépris profond à l'endroit de l'ensemble des citoyens que vous êtes censé représenter. En réalité, seules les bonnes manières m'empêchent de qualifier comme il se devrait pareille attitude. Je voudrais cependant rétablir certains faits.

Comme vous le rappelez si bien dans votre lettre, il s'agit

de sa visite guidée pour ne pas dire «organisée», d'un bout à l'autre y compris, j'ai l'impression, l'envoi de votre missive plutôt particulière. Après une tournée de Pointe-Saint-Charles qui dura une heure et demie, je fus amené dans une salle remplie à pleine capacité de gens que des animateurs aguerris cherchaient manifestement à soulever. J'ai alors eu droit à un spectacle où ces animateurs, savamment dissimulés dans la salle, se levaient à tour de rôle pour réciter des passages d'un texte théâtral dont le ton souvent démagogique était régulièrement souligné par les applaudissements d'une foule complaisante.

Mes réponses aux demandes de centaines de logements subventionnés qu'on me formulait et aux ultimatum que me lançait sans ménagement la dame qui présidait la séance furent fermes, mais polies et empreintes de respect malgré les circonstances. Je demeure trop sensible aux besoins des divers quartiers, y compris ceux de Pointe-Saint-Charles, pour distribuer les fonds publics aux premiers démagogues venus. Il n'était pas question d'acheter ni sortie de cette fosse aux lions en promettant des subventions qui avaient été refusées par un jury dans le cadre d'un concours public. C'est bien mal me connaître que de croire un instant que j'aurais pu céder à cette forme de chantage...

Quant aux reproches que vous m'adressez d'avoir «feuilleté paresseusement un document posé devant moi», je dois vous dire qu'il s'agissait plutôt de tristesse que de paresse, puisque je suivais le scénario de la pièce qui se jouait devant moi et dont on m'avait remis copie à mon arrivée.

En tant que ministre responsable de l'habitation, je souhайте de tout coeur que les programmes gouvernementaux puissent répondre à tous les besoins, y compris à ceux de Pointe-Saint-Charles que je re-

Jean-Paul Desbiens

collaboration spéciale

L'immigration vue de Métabetchouan

Je suis né à Métabetchouan. Je ne le méritais pas. D'abord, d'avoir été mis au monde. Ensuite, d'avoir été mis au monde à Métabetchouan, mot montagnais qui veut dire: qui sort des bois en criant. On sort toujours en criant:

«On entre, on crie, C'est la vie.
On crie, on sort, C'est la mort.»

Il y en a qui crient tout le temps, comme les cochons et les Cassandres.

Mon expérience des immigrants se rapporte d'abord aux Polonais. Au moment de la construction du barrage de l'Isle-Maligne, à la décharge du lac Saint-Jean, bon nombre de Polonais y vinrent travailler. On les appelait les Polocks. Mon père en parlait devant nous avec ses amis. Il en parlait comme ces hommes-là parlaient de leur vie, de leur métier. Il en parlait sans nuances, sans peur, sans hostilité.

Les Polonais sont partis à la fin des travaux. Je ne me souviens pas en avoir jamais rencontré à l'époque. Je sais seulement que j'en aurais été tout excité. Nous aimions les étrangers. Ça nous faisait sortir par procuration. Ce qui est resté du passage des Polonais au Lac, outre le barrage, c'est le nom que l'on donnait aux cigarettes de tabac Zig-Zag, roulées à la main.

Il y avait aussi des Syriens. C'était peut-être des Arméniens ou des Libanais. Ils étaient cuivrés. Ils tenaient boutique de linge et ils

étaient des catholiques plus scrupuleux que mes père et mère. Ils parlaient français. Une de nos maîtresses d'école était syrienne. Quant au reste, ils vivaient un peu en marge. En tout cas, ils mangeaient leur cuisine à l'huile.

Il y avait aussi les Montagnais, pas très loin, à la Pointe-Bleue. On en rencontrait parfois dans le village. Ils étaient admirés par les hommes à cause de leur force et de leur résistance. Par contagion, je les admirais. Les femmes, par contre, les redoutaient vaguement. L'expression courante, à l'époque, pour désigner qu'une femme était enceinte, c'était: «Le sauvage est passé chez eux.»⁽¹⁾ J'aimerais bien avoir du sang montagnais dans les veines. Hélas! je n'ai que du sang bleu fleur de lys depuis 1686.

Certes, les Montagnais n'étaient pas des immigrants. Ici, je dis: immigrants pour désigner «l'autre», l'étranger, le «minoritaire visible», comme on dit maintenant. Pour ce qui est des minoritaires invisibles et non déclarés, ils forment le peuple des éjectés, des réfugiés de l'intérieur. Dans un party d'étudiants, en 1987, vous vous sentez Martien, moulu par les machines à décibels, fustiez-vous le directeur général de l'établissement où la chose se fracasse. La politique et l'âge sont les grandes fabriques de réfugiés. De toute façon, on n'entre jamais dans le party des autres. Et réciproquement.

Comme membre d'une majorité visible, c'est à dose infinitésimale

que j'ai connu l'immigrant, «l'autre». C'était à une époque et dans un milieu où «l'autre» représentait un élément de curiosité et d'étonnement. Sans jamais avoir besoin d'exprimer le mot, nous étions sûrs de n'être point menacés. Nous étions instinctivement sûrs d'assimiler l'autre. Nous étions un organisme vivant. Or, on sait depuis environ Hyppocrate «que l'organisme vivant ne vit que de ce qu'il surmonte.» Au plan individuel, cela est vrai des sardines que je mange le matin; cela est vrai des «autres», au plan collectif.

L'immigration, désormais, sera massive et non plus à dose pharmaceutique. Que faire? Qu'allons-nous devenir? Surmonter ou être digéré, telle est la question. L'identité, le mot le dit, c'est la permanence dans son être. Et l'agir suit l'être: quand on est, on agit. Nous ne pouvons pas demander à l'État, aux lois et aux douanes de garantir notre être. Identité sous incubateur. Ça ferait des hommes pâles. La force d'un être, la force d'un peuple, leur est intérieure.

L'immigrant ne vient pas pour nous sauver. Il vient pour se sauver. Plusieurs, pour se sauver tout simplement: on les appelle des réfugiés. Une fois rendu ici, une fois admis, l'immigrant veut d'abord conserver son identité, lui aussi. Il le fera tant qu'il pourra, c'est-à-dire tant qu'il vivra. Entre-temps, il se fera sur l'une des deux couches langagières qui s'offrent à lui. Au plan collectif, c'est la pre-

mière opération de survie. Mais un greffon ne reste pas greffé indéfiniment. Il s'incorpore à la souche ou il meurt.

Ma mère est née aux États-Unis. Mes grands-parents maternels sont restés français et catholiques. L'ignore ce que sont mes oncles et cousins devenus quant à la religion. Quant à la langue, ils se sont incorporés à l'américain. La souche américaine permet de conserver les cellules langagières et religieuses. Mais le temps n'est pas loin où les greffons espagnols commenceront à pousser des pommes cuivrées, dévotées et gorgées d'espagnol. L'esprit et le nombre, et selon cet ordre, sont déterminants en ces matières. Des millions de décisions personnelles et informelles président mystérieusement au résultat final. Voilà donc comment je vois l'immigration from Métabetchouan.

Mais en écoutant, l'autre jour, le vidéo produit et distribué par le ministère des Affaires sociales, avec la bénédiction hésitante du ministre de toutes les éducations, je me disais: l'esprit et la langue qui gouvernent le gouvernement ne dégagent pas une souche capable d'incorporer une immigration massive. Le gouvernement qui cautionne un slogan comme: «L'amour ça se protège» oublie sa langue et son esprit. L'amour, ça ne se protège pas. L'amour protège.

(1) Glossaire du parler français au Canada, Presses de l'Université Laval, 1968, p. 614.

Gérard Pelletier

collaboration spéciale

À bord du même bateau

Les Canadiens sont-ils pro ou anti-américains? Les Américains nous aiment-ils ou se fichent-ils de nous? Questions oiseuses. Les vraies, les premières qu'il faille poser quand on parle de la masse des gens, de part et d'autre de la frontière, sont les suivantes: «Les Américains nous connaissent-ils?» et «Connaissent-ils les Américains?»

Quand on vit à New York, par exemple, on le constate cent fois par jour: hors de leurs universités, qui comptent plusieurs centres d'études canadiennes, les Américains ne nous connaissent pas. Les petites gens savent qu'il existe au nord un pays où l'on peut être malade sans se ruiner, vieux sans être misérable, tomber en chômage sans devenir indigent, etc. Au contraire des interlocuteurs d'Alain Dubuc (*La Presse*, 2-10-87) qui «sont morts de rire quand ils regardent nos programmes sociaux», ceux que j'ai fréquentés dans la rue auraient plutôt pleuré en songeant qu'ils étaient eux-mêmes dépourvus de tels programmes.

Mais au-delà de cette connaissance très limitée, plus quelques notions sur la pêche et la chasse, ils ne savaient de nous presque rien. De notre histoire, je l'ai souvent constaté, l'immense majorité de nos voisins ne connaît pas trois lignes. Au moment où le nationalisme québécois défrayait la chronique, une dame très cultivée m'a demandé: «Mais pourquoi ces *French Canadians* se comportent-ils différemment des autres Canadiens? Ne sont-ils pas venus d'Europe à bord des mêmes bateaux que les Polonais, les Ukrainiens, les Italiens ou les Allemands?»

Rien d'étonnant à cette ignorance: l'exemple vient de haut. En 1983, le président Reagan annonce solennellement, un bon matin, qu'il s'en va rencontrer «notre principal partenaire commercial». Il parlait pour le Japon. Dans un encadré bien en vue, le *New York Times* rappela à l'illustre voyageur que le principal partenaire commercial des États-Unis n'était pas le Japon mais le Canada — et par une marge très importante.

Dix ans plus tôt, le président Nixon avait réalisé un exploit tout semblable. Devant imposer une surtaxe de 10% sur les importations, il dépêcha auprès de tous ses alliés, y compris la Suisse, un envoyé spécial pour leur expliquer les raisons de cette mesure. Il ne fit qu'une exception en oubliant son principal partenaire commercial, son voisin immédiat et celui que la mesure touchait le plus durement: le Canada. (Deux exemples de ces fameuses «relations privilégiées» dont on se gargarise à Ottawa.)

Et nous? Connaissent-ils les Américains mieux qu'ils ne nous connaissent? Assurément. Il est fatal que le moustique connaisse mieux l'éléphant que l'éléphant, le moustique. Et sans aucun doute, une plus forte proportion de Canadiens connaissent New York, Washington, la Floride, la Californie, Michael Jackson et Madonna que d'Américains ne connaissent Montréal, Toronto, la Gaspésie, la Saskatchewan, Diane Dufresne et Benoît Bouchard.

Mais s'il est question de connaissance en profondeur, je ne suis plus si certain de notre supériorité. Je cherche en vain, par exemple, dans nos bibliothèques, des études sérieuses consacrées aux États-Unis. Beaucoup d'auteurs canadiens nous parlent des Américains mais toujours par rapport à nous-mêmes, au bien et au mal que nos voisins peuvent nous faire. Ils ne quittent jamais des yeux le nombril canadien. Où sont, parmi nos essayistes, les Octavio Paz ou les Claude Julien, qui réfléchissent sur les moeurs et la civilisation américaines? On pourrait m'objecter qu'ici nous manquons de recul, que nous vivons trop près du sujet. Mais Paz, à Mexico, n'est guère plus éloigné que nous. Il a pourtant produit certaines des analyses les plus sévères mais aussi les plus pénétrantes jamais consacrées aux États-Unis qui représentent, d'après lui, «l'expression la plus parfaite de la modernité»⁽¹⁾.

Et nous, les profanes, si nous connaissons aussi bien les John Updike et les Thomas Merton que nous connaissons les *Dallas* et autres *Dynasty*, si nous étions plus attentifs à la politique américaine qu'aux séries mondiales du baseball, sans doute aurions-nous participé de façon plus active et plus intelligente au débat sur le libre-échange, en dépit de l'ignorance où nos négociateurs nous ont si soigneusement tenus.

En d'autres termes, l'ignorance engendre les illusions. Or il est pour nous extrêmement dangereux de ne pas voir nos grands voisins tels qu'ils sont. C'est un luxe que nous ne pouvons plus nous offrir. Avec eux, nous naviguons à bord du même bateau.

(1) Octavio Paz, *La démocratie impériale in une planète et quatre ou cinq mondes*, Gallimard, Paris, 1983.

Francine Pelletier

collaboration spéciale

Enfants et autres maltraités

Elle est blonde comme les blés et toute menue. La tête légèrement inclinée, le regard espiegle, elle vous regarde droit dans les yeux. Son négligé, trop grand pour elle, laisse apparaître un mamelon. Tout autour d'elle, des chaises et une table, design italien. On baigne ici dans la séduction, la consommation et... l'innocence? L'innocence de la mignonne qui invite à contempler ce bel étalage, en tout cas, ne fait pas de doute. Elle a environ six ans.

Cette publicité des magasins d'ameublement Domicil, insérée samedi dernier dans *La Gazette* et dans *La Presse*, est-elle innocente? Rejoins au téléphone, le président de cette entreprise québécoise ainsi que la directrice des ventes l'ont soutenue ardemment. Ne voyaient-ils pas que cette petite fille, belle à croquer, prenait la place d'une femme? La publicité basée sur les «femmes-objets» ayant été vertement dénoncée, ce sont les enfants, aujourd'hui, qui servent à mousser les ventes... Non, ils n'avaient rien vu de tout cela.

Bien sûr, il est possible de regarder cette publicité (conçue par une femme) et ne rien voir d'offensant. Comme dit Manon Provost, gérante de Domicil à Laval, «beaucoup d'enfants aiment s'habiller dans les vêtements de leur mère». C'est vrai. Qui ne connaît pas une petite fille qui, au grand dam de ses pa-

rents, insiste pour se promener en talons hauts. Mais la publicité de Domicil ne s'arrête pas là. Au fil de ses sept pages, autrement très réussies, c'est tout un scénario qui se déroule. Un scénario qui pourrait faire penser à l'inceste.

L'image finale est saisissante à cet égard: un homme — le présumé père de la petite — est assis d'un côté du lit et elle, toujours en déshabillé et coiffée comme une grande dame, de l'autre. La connotation est que tous les deux s'apprêtent à se mettre au lit. Si cette enfant avait été vêtue d'un pyjama en flanellette (c'est après tout ce qu'on met pour se coucher quand on est petit, non?), l'histoire aurait pu être tout autre; «innocente», en effet. Mais présentée de cette façon, cette publicité ne peut que s'inscrire dans le courant grandissant — particulièrement prisé en France mais aussi aux États-Unis — de l'utilisation des enfants dans la publicité. De l'utilisation érotique des enfants dans la publicité, devrais-je dire. Comme dit cette petite fille, fortement maquillée, et annonçant Baby Soft Cosmetics aux États-Unis: «innocence is sexier than you think.»

D'après le Rapport Badgley sur les infractions sexuelles à l'égard des enfants (1984), une revue sur dix est centrée sur les enfants en ce qui concerne les annonces publici-

taires. De cette publicité, 17,5% fait allusion à l'inceste. D'ailleurs, il est impossible de dissocier l'utilisation grandissante des enfants en publicité de celle qui est faite en pornographie. L'idée de base, l'idée qui «vend», est la même: l'inégalité (c'est ce qui titille) des rapports sexuels. Voici comment Ron Sproat, écrivain américain, résume l'art de faire de la «bonne» porno enfantine. «Il faut mettre l'accent sur l'innocence des enfants et la concupiscence des adultes; insister sur l'absence de poils, les minuscules parties sexuelles, l'absence de poitrine, etc.» Selon l'Américaine Florence Rush, auteure d'un livre sur l'abus sexuel des enfants, des 2,5 milliards de profits réalisés à chaque année par l'industrie pornographique américaine, 1 milliard provient de la porno enfantine.

...

Heureusement, l'abus sexuel des enfants ne constitue plus le «secret le mieux gardé»; nous commençons à en parler, bien que tout soit loin d'avoir été dit. On n'a qu'à penser aux récents événements dans un centre d'accueil de Montréal, d'ailleurs, pour en être convaincu. Mais cet incident me convainc, aussi, du danger de transformer toute dénonciation de ces abus, louable en principe, en chasse aux sorcières.

Il faut faire très attention en abordant cette question, car il ne s'agit pas d'une exploitation comme une autre. D'abord, personne n'a à être convaincu de la «dépravation» rattachée à l'exploitation sexuelle des enfants. Ceux-là même qui défendent — au nom de la liberté d'expression! — la pornographie ordinaire (c'est-à-dire qui implique des femmes adultes), la récusent lorsqu'il s'agit d'enfants. C'est suspect en soi. Ensuite, nous vivons une époque de grande culpabilité face aux enfants. Parce que leur nombre diminue, parce qu'ils n'ont jamais apparu si «vulnérables», nous avons tendance à les rapatrier à nos propres fins... d'adultes. Que ce soit au nom de la «libération sexuelle», ce qui permet d'utiliser des enfants à des fins publicitaires et pornographiques, ou que ce soit au nom de la «bonne conduite», ce qui permet d'utiliser des enfants pour mieux faire le procès de ceux et celles qui s'en occupent, et nul plus que les mères elles-mêmes, le but est le même: nous nous servons d'enfants pour ériger nos morales bien-pensantes. Règle générale, celles-ci ont très peu à voir avec le bien-être de ces petites personnes que nous disons aimer.

Il faut trouver une façon de faire une place aux enfants qui ne brime ni le droit des enfants (à être des enfants), ni le droit des adultes (à avoir le dernier mot).

LIBRE OPINION

Le point de vue des garderies privées

Nous reproduisons le texte d'une lettre que M. Jean Geoffrion, du Centre pré-scolaire de LaSalle, adressait récemment à la ministre déléguée à la Condition féminine, Mme Monique Gagnon-Tremblay, au sujet du problème des garderies.

Mme Monique Gagnon-Tremblay
Ministre déléguée à la Condition féminine

J'aimerais commenter le rapport du comité consultatif sur les services de garde à l'enfance. Ces commentaires démontreront la piètre qualité scientifique du rapport produit par ce comité, le manque d'objectivité de ce comité, et le manque de sérieux de trois des quatre plus importantes recommandations du rapport. Pour ces raisons, je vous prie de ne pas accorder à ce rapport plus d'importance qu'il ne mérite.

En aucun endroit dans le texte du rapport retrouve-t-on des références permettant de vérifier les constats du comité. Il est écrit dans l'avant-propos que le comité «a préféré un

rapport plus succinct, faisant état de divers constats desquels découlent différentes recommandations».

Comme on ne peut vérifier la validité des constats, on ne peut non plus vérifier la validité des recommandations qui en découlent.

Il est écrit dans ce même avant-propos que «Par souci de neutralité et dans le but de parfaire ses connaissances au sujet des services de garde, le Comité a pris l'initiative de convoquer des organismes et des personnes du milieu.» Par exemple, des représentants de l'Association des propriétaires de garderies privées du Québec ont été convoqués. Mais on ne trouve aucun élément de la discussion avec les représentants de cette association. À vrai dire, on ne retrouve aucun énoncé en faveur des garderies privées dans le texte. Une analyse objective aurait pu facilement mentionner que le développement des garderies privées ne coûte rien aux contribuables en subventions d'implantation et en subventions directes de fonctionnement. Pour une nouvelle garderie sans but lucratif de 60 places, la subvention d'implan-

tation est de \$72.000, et la subvention de fonctionnement de \$70.000 par année. L'ensemble des subventions directes aux garderies sans but lucratif s'élevait à près de 35 millions de dollars pendant l'année financière 1985-1986.

De plus, le comité consultatif a eu à sa disposition une étude économique de l'Office des services de garde à l'enfance dont les principales recommandations pour des services plus efficaces et de meilleure qualité vont dans le sens de favoriser une libre concurrence entre les garderies privées et les garderies sans but lucratif. Cette libre concurrence serait réalisée en abolissant les subventions directes aux garderies sans but lucratif, et en subventionnant à la place les parents.

Il est ainsi démontré que le comité consultatif a manqué complètement d'objectivité en ce qui concerne les garderies privées.

Dans la lettre du 29 juin 1987 qui vous est adressée, le comité fait état du consensus obtenu pour toutes les recommandations du rapport. Après une discussion aussi courte que celle-ci:

«Dans les deux derniers types de garderies (à but lucratif, et sans but lucratif non subventionnée), la loi exige la mise en place d'un comité consultatif des parents. Toutefois, les parents ne gèrent pas la garderie et ont donc moins de contrôle sur son fonctionnement et conséquemment, sur la qualité. Il convient aussi de souligner que les organismes à but lucratif poursuivent un objectif de profit, objectif qui peut s'avérer à certains égards en opposition avec l'objectif de qualité recherché par les services de garde. La qualité constituant la prémisses de base pour le bien-être de l'enfant, elle doit être considérée en priorité.»

Cette courte et unique analyse amène le comité à recommander unanimement: «de ne plus octroyer de permis à des garderies à but lucratif jusqu'à ce que le réseau soit consolidé...»

De plus puisque «le fédéral ne contribue aucunement aux sommes versées aux parents qui utilisent une garderie à but lucratif».

il en découle que «Le Comité recommande que les enfants qui s'inscrivent dans une garderie à but lucratif ne soient pas admissibles au programme d'exonération financière...»

Une discussion de 10 lignes est suffisante pour recommander l'arrêt des subventions aux parents (jusqu'à 52,50\$ par semaine) fréquentant les garderies privées, et l'arrêt du développement des garderies privées. Avec ce traitement, la majorité des 191 garderies privées du Québec devront fermer leurs portes car la clientèle ne pourra plus être subventionnée.

Pour les remplacer par des garderies sans but lucratif, cela coûtera 128 millions de dollars au gouvernement en subventions et en perte d'intérêts (environ 7,700 places à raison de \$16,600 par place).

En remplaçant les 1,200 places développées par les garderies privées, cela coûtera au gouvernement 108 millions de dollars en subventions sur une période de 10 ans. Cela coûtera ainsi 236 millions sur une période de 10 ans pour subven-

tionner les garderies remplaçant les garderies privées. Cela fait cher du mot pour une discussion de 10 lignes sur les garderies privées!

Les personnes de ce comité se sont donné comme mission d'imposer leur vérité en recommandant de plus que l'O.S.G.E. «élaborer un programme de conversion pour permettre aux garderies de se transformer, sur une base volontaire (sic), en garderie sans but lucratif».

Notre garderie privée ne demande pas de subventions au gouvernement, ne demande pas de locaux gratuits à personne, ne demande pas aux parents de participer «volontairement» à des travaux à la garderie, ne fait pas de campagne publique de financement, ne fait pas publier régulièrement dans les journaux qu'elle manque d'argent, bref nous ne quémandons pas. Nous avons les mêmes tarifs que les garderies «sans but lucratif», et nous offrons un service équivalent. Nous avons une clientèle satisfaite qui peut changer de type de garderie si elle le veut. Alors pourquoi nous faire disparaître?



loto-québec

ASSURANCE-QUALITÉ

Deux postes au siège social

Loto-Québec, une entreprise dynamique et innovatrice dont la réputation dépasse les frontières de la province, cherche deux personnes compétentes pour sa division Assurance-qualité.

RESPONSABLE DE DIVISION

(concours 87-108-01-16)

Relevant du chef de service, Assurance-qualité et sécurité biens, vous serez responsable de veiller à ce que les services offerts et biens produits à la Vice-présidence aux Systèmes soient de la plus haute qualité. Notamment, vous verrez à l'élaboration, à la mise en place et au contrôle d'un programme de gestion de la qualité et des procédures connexes. Vous aurez aussi à procéder régulièrement à une revue d'ensemble des opérations informatiques en termes de qualité, à normaliser la gestion de projet et le développement des systèmes et à coordonner les activités du groupe assurance-qualité. Enfin, vous sensibiliserez et formerez le personnel et agirez comme personne-ressource en matière de qualité, de gestion de projets et de développement de systèmes.

Pour occuper ce poste, vous devez détenir un diplôme universitaire (d'au moins seize années de scolarité) en informatique, et avoir acquis un minimum de huit ans d'expérience en informatique et en gestion. Vous devez démontrer des habiletés pour la communication verbale et écrite, des qualités de chef et être un fervent promoteur de la qualité.

ANALYSTE

(concours 87-108-135)

Sous l'autorité du responsable de division, Assurance-qualité, vous dirigerez les activités d'essais d'acceptation des systèmes avant leur mise en production, verrez à la promotion et à l'application des normes et procédures selon les politiques de la Vice-présidence aux Systèmes et vous évaluerez la qualité des services offerts. Vous serez également responsable de la conception, du développement, de la mise en place et du suivi des systèmes de gestion internes (comptabilisation des ressources, suivi des honoraires professionnels, etc.) et agirez à titre de soutien administratif.

Titulaire d'un diplôme universitaire (au moins seize années de scolarité) en informatique ou en administration, vous possédez un minimum de cinq ans d'expérience pertinente. Vous avez acquis de bonnes connaissances en administration et des connaissances générales en informatique, en gestion de projet, en systèmes et en méthodologie de recherche de solutions. Habile communicateur, vous possédez des aptitudes de gestionnaire, vous savez travailler en équipe et avez une grande croyance à la qualité.

Nous offrons une rémunération concurrentielle et une gamme complète d'avantages sociaux, en plus de la possibilité d'évoluer dans un milieu stimulant.

Si l'un de ces postes vous intéresse, faites parvenir votre curriculum vitae, en mentionnant le numéro de concours approprié, à :

Loto-Québec
Service de l'administration du personnel
500, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 2000
Montréal (Québec) H3A 3G6

Loto-Québec applique une politique reliée à l'embauche des personnes handicapées. Ces offres s'adressent également aux femmes et aux hommes.

Graphique T.P.S. Plus, société membre du Groupe Transcontinental G.T.C. Ltée, qui offre des services intégrés de création artistique, photographie, photocomposition et pelliculage, recherche un

Directeur des opérations

Vous vous rapporterez au président de cette société qui, avec ses 150 employés, est la plus importante de son secteur au Québec et qui a connu une progression remarquable au cours des deux dernières années. Dans votre travail, vous serez secondé par une équipe compétente et dynamique dont vous coordonnerez les efforts afin de maintenir le haut niveau de qualité des services offerts et la rentabilité souhaitée.

Vous serez spécifiquement responsable de l'implantation de systèmes et méthodes permettant un contrôle rigoureux des coûts de production et l'utilisation maximale des ressources.

Pour combler ce poste, nous recherchons une personne possédant préférentiellement une formation universitaire en administration et un minimum de cinq années d'expérience en gestion de la production. Autonome et dotée d'une capacité de communication supérieure à la moyenne elle favorisera un leadership participatif axé sur l'obtention des résultats.

La connaissance du milieu des arts graphiques et le bilinguisme constituent des atouts.

La rémunération rattachée à ce poste est en conformité avec les qualifications exigées chez le candidat. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae en prenant soin de mentionner le numéro de dossier E-102 au :

Service des ressources humaines
Groupe Transcontinental G.T.C. Ltée
375, boul. Lebeau
St-Laurent (Québec) H4N 1S2

Groupe
Transcontinental
G.T.C. Ltée

REPRÉSENTANTS Vendeurs de première force

N.A. Services, c'est aujourd'hui 450 points de vente en activité au Québec.

N.A. Services, c'est une réussite due à un concept dynamique gérant, chez un commerçant, achalandage et profit grâce à des produits fiables soutenus par des annonces publicitaires à la radio et un service après vente de qualité.

C'est, également, une équipe de représentants motivés et recherchant des revenus supérieurs à la moyenne.

NOUS OFFRONS : Formation sur le terrain, salaire de base, bonus, prime mensuelle, allocation automobile et frais de déplacement.

NOUS RECHERCHONS : De vrais professionnels, autonomes, sérieux, orientés vers des résultats immédiats et désireux de persévérer dans une carrière ou ils ont déjà fait leurs preuves.

Présentez-vous mercredi 7 octobre à 14 h ou jeudi 8 octobre à 14 h au 4760, Côte-Vertu ouest pour une présentation générale de la compagnie, suivie d'interviews individuelles. Si impossible de vous déplacer, prière de téléphoner au 745-1900.



la commission
scolaire du
SAULT-SAINT-LOUIS

La Commission Scolaire du Sault-Saint-Louis requiert les services d'un(e)

ATTACHÉ(E) D'ADMINISTRATION

Nature du travail :
Cet emploi comporte, sous l'autorité du directeur des services aux élèves, la gestion, l'administration de dossiers spécifiques, la préparation et l'application de programmes dans des secteurs d'activités relevant des services aux élèves.

Attributions caractéristiques :
L'attaché d'administration au directeur des services aux élèves voit à la bonne marche des opérations courantes, à la préparation de contrats et tient à jour les différentes statistiques des dossiers qui lui sont attribués.

Sa responsabilité dans les dossiers attribués comprend la gestion, l'organisation, la coordination et la supervision des activités.

Les principaux dossiers sont les suivants :

1. ALIMENTATION-NUTRITION - CAFÉTÉRIAS
2. SANTÉ DES JEUNES - CLSC - DSC
3. MILIEUX DÉFAVORISÉS
4. TRANSPORT SCOLAIRE
5. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES COMPLÉMENTAIRES

Qualifications requises :
Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation appropriée, notamment :
— sciences de l'administration
— sciences commerciales

Traitement :
Au 1er janvier 1987 : minimum: 23 811 \$; maximum: 41 557 \$

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention de monsieur BERNARD VICK, coordonnateur des services du personnel, 8700 boulevard Champlain, LaSalle H8P 3H7.

Date limite de réception à nos bureaux: Vendredi, 16 octobre 1987, 16 h.

INFIRMIÈRE en santé au travail

MacMillan Bathurst Inc., un important manufacturier d'emballages en carton ondulé, requiert les services d'une infirmière pour son service de santé situé à Ville St-Laurent. Ses principales fonctions sont d'administrer les premiers soins, de tenir à jour les dossiers de réclamations et de participer à la réalisation des différents programmes de santé.

La candidate doit être membre de l'O.I.I.Q. et posséder quelques années d'expérience dans un service de santé en milieu industriel. Le bilinguisme est souhaitable.

Nous offrons un salaire intéressant et un régime complet d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante :



MacMillan Bathurst Inc.
Service du personnel
1035, rue Hodge
Saint-Laurent, Qué.
H4N 2B4



Un professionnel de la gestion

Cette entreprise canadienne de services financiers est le chef de file de son secteur. marché difficile où la concurrence est de haut niveau et inventive. Elle recherche un...

V. P., Finances et administration, et Trésorerie

Pourquoi un titre aussi long? L'entreprise est dirigée par une petite équipe formée de personnes compétentes, combattives et d'une grande puissance de travail. Le résultat: une croissance annuelle de 30%.

L'équipe veut s'adjoindre un généraliste pour qui les rouages financiers n'ont plus de secret. Directeur des finances, administrateur et trésorier, il s'occupera aussi des ressources humaines. Si vous comptez d'importantes réalisations au sein d'une société de services financiers ou de toute autre entreprise innovatrice, communiquer avec notre bureau de Montréal en mentionnant le dossier 70913.

LA SOCIÉTÉ CALDWELL INTERNATIONALE

Calgary 265-8780 Dusseldorf 329391 London 834-7966 Montréal 935-6969 Ottawa 238-3256 Toronto 920-7702 Vancouver 669-3550 Zurich 211-2750

Voici l'occasion, peut-être pour la première fois de votre carrière, d'occuper un poste de responsabilité et de supervision de personnel.

Vous détenez un titre professionnel en comptabilité et votre expérience en est une de généraliste. Vous êtes familier avec l'informatique en tant qu'outil de gestion et vous connaissez l'importance des systèmes de contrôle dans tout effort de progression constante.

Vous avez le sens des affaires et êtes axé sur les résultats. Vous êtes à l'aube de votre carrière, exerçant votre profession depuis un minimum de trois (3) ans.

Toute candidature sera traitée confidentiellement et devra être acheminée à :

2, place Laval, bureau 300
Laval (Québec) H7N 5N6 Tél.: 668-6400
Dossier: 41685.

Normandin
Barrière+Courey

Deloitte
Haskins+Sells

Contrôleur

Passez du côté client

Services de recherche de cadres

Membre de:
l'Association canadienne des conseillers en administration

TECHNICIENS EN GÉNIE CIVIL

demandés

COMPACTION BÉTON ASPHALTE

Tél.: 682-1618



Le Groupe-conseil ADS associés ltée, firme multidisciplinaire, oeuvrant dans le domaine du génie-conseil et de la haute technologie est à la recherche de candidats pour combler les postes suivants:

Ingenieur en génie municipal

Le candidat devra avoir 5 à 7 ans d'expérience dans le domaine de la conception et de la construction de stations de pompage et de réseaux d'aqueduc et d'égout.

Concepteur dessinateur en génie municipal

Le candidat devra avoir un minimum de 10 ans d'expérience pertinente dans la conception et la construction de stations de pompage et de réseaux d'aqueduc et d'égout.

Ingenieur en mécanique industrielle

Minimum 10 ans d'expérience pertinente en industrie lourde, membre de l'ordre des ingénieurs du Québec.

Gérant de projet

Le candidat sera ingénieur avec un minimum de 5 ans d'expérience en construction industrielle et commerciale ou technicien avec un minimum de 10 ans d'expérience pertinente dans la construction

Urbaniste

Le candidat sera urbaniste avec un minimum de 2 ans d'expérience en réglementation municipale. Il devra de plus posséder un bon esprit de synthèse et une grande facilité à la rédaction.

CONDITIONS D'EMPLOI

Ces postes offrent aux candidats des salaires selon leurs qualifications et des bénéfices marginaux avantageux. Le lieu de travail sera Trois-Rivières. Toute application sera traitée confidentiellement et devra être adressée avec curriculum vitae à :

ADS ASSOCIÉS LTÉE
a/s directeur des Ressources humaines
5495, boul. Jean-XXIII
Trois-Rivières-Ouest (Québec)
G8Z 4A8



BIBLIOTHÉCAIRE (Homme ou femme)

NATURE DE LA FONCTION :
Le ou la bibliothécaire assiste et remplace la bibliothécaire en chef au besoin; il ou elle est principalement responsable de l'application des objectifs d'une bibliothèque municipale, des programmes d'activités, de la politique de choix et de l'élagage des documents. Il ou elle doit aussi assister les usagers dans leur recherche documentaire et solutionner les problèmes rencontrés par ceux-ci. Il ou elle est tenu de coopérer avec divers organismes oeuvrant dans son domaine.

EXIGENCES DU POSTE :

- Doit posséder une maîtrise en bibliothéconomie et science de l'information.
- Doit posséder trois ans d'expérience en tant que bibliothécaire et de préférence, dans une municipalité.
- Être membre de la Corporation des bibliothécaires du Québec.

STATUT :

Poste permanent non-syndiqué à temps complet.

RÉMUNÉRATION :

Salaire à déterminer selon les qualifications. La Ville offre un programme complet d'avantages sociaux.

PARTICULARITÉ :

À compétence égale, priorité sera donnée aux résidents de Saint-Hubert (à cat effet, fournir une preuve de résidence), si non-résident, le ou la titulaire devra élire résidence à l'intérieur des limites de la municipalité dans les douze mois à compter de sa permanence et devra s'engager à y demeurer comme condition de maintien de son emploi.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, au plus tard le 23 octobre 1987 au :

Service du Personnel de la Ville de Saint-Hubert
5900, boul. Cousineau
Saint-Hubert, Québec
J3Y 7K8

Seules les personnes rencontrées par le comité de sélection recevront une réponse écrite.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS



**requiert les services d'un
coordonnateur en santé et sécurité au travail
(Concours ouvert aux hommes comme aux femmes)**

Le poste:
Sous l'autorité du Vice-président, Personnel et Relations de travail, vous aurez comme mandat:

- d'assurer la gestion du dossier des accidents de travail et de représenter l'employeur auprès des instances d'appel de la CSST;
- de voir à l'application de la réglementation en matière de santé et sécurité au travail;
- de représenter l'employeur sur les comités de santé et sécurité au travail de même qu'auprès des organismes et professionnels intervenant dans ce domaine;
- de superviser les activités du service de santé et son personnel;
- d'assurer la gestion des activités reliées à notre centre de conditionnement physique (Centre du Mieux-Être);
- d'agir comme responsable du programme d'aide aux employés.

Le candidat:
Vous avez déjà à votre actif une formation universitaire en santé et sécurité au travail ou l'équivalent.

De plus, vous avez lors des cinq (5) dernières années agi à titre de conseiller en santé et sécurité au travail comportant des responsabilités similaires.

Le fait d'avoir acquis, par le biais d'une formation complémentaire dans une technique du domaine de la santé ou par votre expérience de travail, une bonne compréhension de la terminologie médicale constitue un atout certain.

Conditions de travail:
Un salaire compétitif et une gamme complète d'avantages sociaux sont offerts.

Les personnes répondant à ce profil sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 16 octobre 1987 à:

LA PRESSE, LTÉE
Jacques St-Laurent
7, rue Saint-Jacques
Montréal, Québec
H2Y 1K9



UNI-SELECT INC

Uni-Select Inc. est un très important distributeur de pièces de rechange pour véhicule moteur, dont les centres de distribution sont situés à Boucherville, Toronto et Moncton.

La compagnie organise de multiples activités d'achat et de marketing pour ses marchands-membres et grossistes indépendants, ainsi que pour ses divisions spécialisées de Auto Plus, Uni Pro et Pro Color.

Marquée par une très forte croissance, la compagnie est à restructurer ses services de Marketing et des Achats de façon à mieux répondre à son expansion. Elle est à la recherche d'un

DIRECTEUR DU MARKETING

Dynamique, vous êtes bilingue et possédez un MBA. Une expérience dans le domaine de la distribution serait un atout.

En poste au siège social à Boucherville et relevant d'un vice-président, vous aurez à organiser des campagnes publicitaires et promotionnelles, à promouvoir le recrutement pour les différents programmes offerts par la compagnie. Vous serez également responsable de la préparation et de l'administration des budgets et de la supervision du personnel du service.

Le salaire et les avantages sociaux offerts tiendront compte de l'expérience acquise.

Si vous pensez répondre à ces exigences, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre curriculum vitae que nous traiterons en toute confidentialité, à l'attention de:

Monsieur Bernard Saint-Charles
Uni-Select Inc.
170, boul. Industriel
Boucherville, Qc J4B 2X3

La terminologie utilisée désigne tant le féminin que le masculin. Intermédiaires, prière de s'abstenir.



UNI-SELECT INC

Uni-Select Inc. est un très important distributeur de pièces de rechange pour véhicule moteur, dont les centres de distribution sont situés à Boucherville, Toronto et Moncton.

La compagnie organise de multiples activités d'achat et de marketing pour ses marchands-membres et grossistes indépendants, ainsi que pour ses divisions spécialisées de Auto Plus, Uni Pro et Pro Color.

Marquée par une très forte croissance, la compagnie est à restructurer ses services de Marketing et des Achats de façon à mieux répondre à son expansion. Elle est à la recherche d'un

DIRECTEUR NATIONAL DES ACHATS

Dynamique, vous êtes bilingue et possédez idéalement un MBA. Une expérience dans le domaine de la distribution serait un acquis. Vous avez développé une habileté particulière au niveau de la négociation avec des fournisseurs nationaux.

En poste au siège social à Boucherville et relevant d'un vice-président, vous serez responsable de la négociation des ententes avec les manufacturiers sur une base nationale, en tenant compte des besoins régionaux. Vous analyserez constamment le marché de façon à identifier les opportunités jusqu'alors inexploitées par la compagnie, en plus d'effectuer les consultations nécessaires pour combler les besoins en produits de la clientèle. Enfin, vous coordonnerez les sources d'approvisionnement pour les centres de distribution.

Le salaire et les avantages sociaux offerts tiendront compte de l'expérience acquise.

Si vous pensez répondre à ces exigences, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre curriculum vitae que nous traiterons en toute confidentialité à l'attention de:

Monsieur Bernard Saint-Charles
Uni-Select Inc.
170, boul. Industriel
Boucherville, Qc J4B 2X3

La terminologie utilisée désigne tant le féminin que le masculin. Intermédiaires, prière de s'abstenir.



POSTE OFFERT AUX FEMMES ET AUX HOMMES
LA COMMISSION SCOLAIRE DE LE GARDEUR
EST À LA RECHERCHE D'UN

**AGENT D'ADMINISTRATION C O - 5
(poste régulier à temps plein C-87-18)**

NATURE DU TRAVAIL:

L'emploi d'agent d'administration comporte l'exercice des fonctions requises pour assurer l'organisation, la direction et le contrôle d'activités techniques et administratives déterminées dans une ou plusieurs unités administratives de la commission, notamment la préparation technique du budget, la surveillance des fonds conformément au budget approuvé, les écritures comptables, l'acheminement des réquisitions, la réception, la distribution et l'entreposage des marchandises, l'utilisation et l'entretien de l'équipement de bureau.

Cet emploi comporte la direction et l'évaluation d'un certain nombre d'employés de soutien affectés à ces activités.

Cet emploi comporte notamment les responsabilités suivantes: Responsable du développement informatique du secteur afin de répondre aux besoins des effectifs et du transport scolaires, l'agent d'administration aura la responsabilité:

- de fabriquer et modifier les parcours d'autobus;
- de faire la mise-à-jour de la base géographique informatisée utilisée pour la répartition des effectifs et du transport scolaires;
- de recevoir les plaintes relatives au transport scolaire;
- de faire les vérifications nécessaires en ce qui a trait au dossier sécurité;
- de vérifier, une fois par année, les dossiers d'élèves;
- de faire la mise-à-jour des places-élèves disponibles par école.

Les qualifications minimales requises sont les suivantes:
- Diplôme d'études collégiales avec option appropriée: préférentiellement en informatique;
- 4 années d'expérience pertinente; l'expérience au secteur des effectifs scolaires ou au transport scolaire sera particulièrement considérée.

Exigences particulières du poste

- Un maximum de 2 semaines de vacances l'été.
- Disponibilité pour travail le soir et les fins de semaine durant les mois de juin, juillet, août et septembre.

ÉCHELLE DE TRAITEMENT: Minimum: 26 685,00 \$/année - Maximum: 33 358,00 \$/année

Toute personne intéressée et dûment qualifiée doit faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 13 octobre 1987 à:

Service des ressources humaines
Commission scolaire de Le Gardeur
80, Jean-Baptiste-Meilleur
REPENTIGNY (QUÉBEC) J6A 6C5



La Commission scolaire Sainte-Croix requiert les services d'un:

**CONSEILLER PÉDAGOGIQUE
EN FRANÇAIS, langue maternelle
ordre d'enseignement primaire et secondaire**

Nature du travail:

L'emploi de conseiller pédagogique est un emploi de professionnel qui comporte plus spécifiquement une fonction de conseil auprès du personnel de cadre responsable des services d'enseignement et d'animation pédagogique.

Attributions caractéristiques:

Le conseiller pédagogique se tient au courant des recherches, des changements et des innovations dans le domaine pédagogique.

Il contrôle les résultats de l'application des diverses méthodes et évalue le progrès de la clientèle scolaire principalement en fonction des méthodes et des approches utilisées.

Il conseille sur des questions relatives aux programmes de perfectionnement du personnel pédagogique. Il planifie ces programmes et il en évalue les résultats.

Qualifications requises:

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi.

Spécification: Le candidat doit:

- Avoir oeuvré au moins trois (3) ans à temps complet dans la discipline visée;
- Être disposé à enrichir les programmes actuels de français: grammaire, orthographe, analyse, syntaxe, productions écrites, etc.

Qualités personnelles requises:

Dynamisme — intelligence sociale — capacité d'écoute — diplomatie — relations humaines faciles.

Échelle de traitement: Minimum: 24 654 \$, Maximum: 44 562\$.

Seulement les personnes répondant aux exigences mentionnées ci-dessus doivent soumettre leur candidature au plus tard le 16 octobre 1987, aux:

Services du personnel
La Commission scolaire Sainte-Croix
1100, Côte Vertu
Saint-Laurent, Qc H4L 4V1

Toujours en pleine expansion,
nous offrons les opportunités suivantes:

CONSEILLER SENIOR

industrie de l'hébergement et de
la restauration Montréal

Notre firme de conseillers, qui est un chef de file de l'industrie de l'hôtellerie et de la restauration est à la recherche d'un(e) conseiller(ère) senior pour la division hôtellerie et restauration.

Exigences:

- Le (la) candidat(e) recherché(e) est bilingue.
- Une formation universitaire au secteur de l'administration d'hôtels et de restaurants est requise, dû à la nature du travail qui nécessite la rédaction de rapports d'études de marché, d'études de faisabilité, de révisions opérationnelles.
- Il (elle) a acquis au cours des cinq (5) dernières années une solide expérience avec une chaîne nationale d'hôtels ou de services alimentaires et / ou en développement de marché.

Si votre expérience et vos connaissances correspondent à ces exigences, faites parvenir votre curriculum vitae en mentionnant le salaire demandé à:

Mme Mira Todorovitch
1, Westmont Square, Suite 200
Montréal, Québec
H3Z 2P9



Laventhol & Horwath

Canada Inc.
A Member of Horwath & Horwath International with affiliated offices worldwide.

air transat

AIR TRANSAT est une société aérienne nouvellement créée qui se spécialise dans le service aérien commercial de vols passagers notisés. Nous sommes intéressés par une personne recherchant des défis considérables pour combler le poste de:

CHEF COMPTABLE

Relevant du directeur des services financiers, le titulaire sera responsable de la gestion du service de la comptabilité. Vous devrez produire les états financiers périodiques selon la bonne présentation comptable. Vous élaborerez des politiques et des procédures de contrôle interne. Vous participerez à l'implantation d'un nouveau système informatique.

Vous détenez un titre professionnel reconnu CA, CGA ou CMA ou êtes en voie de l'obtenir. Vous avez de deux à trois années d'expérience dont deux années en vérification comptable. Vous êtes bilingue. La connaissance du logiciel LOTUS 1-2-3 constitue un atout.

Nous vous offrons un programme de rémunération intéressant et une gamme complète d'avantages sociaux. Vous aurez l'occasion de vous joindre à une équipe des plus dynamiques.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae et un relevé de vos résultats académiques de l'université avant le 9 octobre 1987 à:

Aéroport international de Mirabel
Edifice D, Local 242,
Mirabel, Québec J7N 1C2

À l'attention du Directeur du personnel



ALLERGAN INC.
Les spécialistes des soins de la vue

ALLERGAN INC., une entreprise pharmaceutique progressive se spécialisant dans les produits de soins pour les yeux, est reconnue dans le monde entier pour l'excellence de ses produits et la solidité de son organisation. En raison d'une promotion, nous avons actuellement à combler un poste de

**Représentant(e)
professionnel(le)
des ventes**

À ce titre, vous vendrez nos produits aux ophtalmologistes et aux hôpitaux dans un territoire comprenant Montréal, Ottawa, Cornwall et Kingston.

Bilingue, vous êtes titulaire d'un baccalauréat, de préférence en sciences, combiné à au moins trois ans d'expérience pertinente dans la vente. Vous possédez, en plus de votre talent pour la vente, des dons de communicateur, de l'entregent, du dynamisme et la volonté de réussir au sein d'un milieu de travail plein d'énergie et de professionnalisme.

Votre initiative sera récompensée par un salaire intéressant, des bonus, combiné à un moins trois ans d'expérience exceptionnelle d'avantages sociaux dont la participation à notre régime d'épargne bien connu et à notre programme de carrière bâti sur mesure pour vos compétences et nos objectifs.

Si vous voulez vous joindre à notre équipe, faites parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à: Hélène Dickerson, Responsable du recrutement, 263, rue Labrosse, Pointe-Claire (Québec) H9R 1A3.

La science qui voit loin

Nu-Life Produits Nutritionnels, chef de file et innovateur dans le domaine des vitamines naturelles, est à la recherche de deux (2)

REPRÉSENTANT(E)S

QUÉBEC DES VENTES MONTRÉAL

Sous l'autorité du directeur des ventes vous aurez la responsabilité d'accroître le volume des ventes de votre territoire (Québec et Montréal), au moyen de la gestion des différents programmes de ventes et de marketing et d'assurer un service professionnel à la clientèle.

L'embauche d'une personne résidant à Québec est souhaitable.

Vous êtes diplômé(e) en naturopathie, possédez une formation universitaire et avez de 3 à 5 années d'expérience à titre de représentant des ventes dans un domaine connexe.

Votre excellente connaissance des langues française et anglaise est nécessaire.

Nous offrons un salaire compétitif, une gamme complète d'avantages sociaux et l'occasion de faire progresser votre carrière dans un climat évolutif et innovateur.

Veillez faire parvenir votre c.v. sous pli confidentiel.

Nu-Life Produits Nutritionnels
780, Place Trans-Canada
Longueuil, P.Q.
J4G 1P1

P.S. À cause de la grève postale, prière d'acheminer votre c.v. d'une autre façon.

Surveillant

Achats et comptabilité

Notre organisme, situé à LaSalle, Québec, procure un vaste choix de services appliqués au génie mécanique ainsi qu'aux domaines fluïdique et électronique.

Nous avons besoin d'un surveillant pour gérer l'acquisition, le contrôle et la comptabilité des matériaux/équipement/services, ainsi que les effets à payer et à recevoir.

Les candidats devront avoir complété un programme de formation dans le domaine des achats, de la comptabilité et du contrôle dispensé par une institution reconnue, en plus de posséder une (1) à deux (2) années d'expérience pertinente. En outre, ces personnes sauront utiliser et développer les outils de traitement de données et communiquer facilement en français et anglais.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance au: **Directeur du personnel, PEACOCK INC., 260, rue St-Patrick, LaSalle, Québec H8N 1V1.**



Nous offrons des chances égales à tous.

**EXPERT COMPTABLE
C.G.A.**

Nous sommes un cabinet d'experts comptables C.G.A. en pleine expansion opérant sur la Rive-Sud et possédant une clientèle diversifiée.

Le ou la candidat(e) chois(i) aura les qualifications suivantes:

- au moins deux ans d'expérience à l'intérieur d'un cabinet d'experts comptables
- dynamique
- détenir son titre de comptable général licencié ou en voie de l'obtenir

Rémunération selon expérience et qualifications.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Poulin, Ladouceur, Lemieux
a/s de Denis Lemieux
3630, montée St-Hubert
St-Hubert, Qué.
J3Y 4J7



Chaussez-vous bien,
vous jouerez mieux!



CARRIÈRES ET PROFESSIONS



POSTE OFFERT AUX FEMMES ET AUX HOMMES
LA COMMISSION SCOLAIRE DE LE GARDEUR
EST À LA RECHERCHE D'UN

ANALYSTE EN INFORMATIQUE

(poste régulier à temps plein P-87-45)

NATURE DU TRAVAIL:

Les emplois d'analyste comportent plus spécifiquement l'analyse, le développement, la coordination et le contrôle de systèmes, de méthodes, de procédés et de programmes ayant trait entre autres, au traitement de l'information par ordinateur.

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:

L'analyste en informatique est responsable de la bureautique à la Commission scolaire. Il se verra confier les dossiers suivants:

Secteur de l'informatique: Il recueille, met en ordre, évalue, analyse et synthétise les données d'un problème; il propose une solution et détermine un plan de traitement par ordinateur compte tenu des besoins et des objectifs exprimés, des contraintes budgétaires ou structurelles et de l'équipement disponible. Dans certains cas, il peut effectuer la programmation des systèmes, en vérifier les résultats et préparer la documentation appropriée, seul ou accompagné de programmeurs.

Formation: Il doit prendre les moyens pour assurer la formation du personnel impliqué dans des tâches de bureautique au regard des technologies utilisées à la Commission scolaire de Le Gardeur, soient les systèmes d'exploitation MS-DOS et OS2 d'IBM, le système MACINTOSH d'APPLE et BTOS d'UNISYS, ainsi que par rapport à l'environnement de réseau N'VELL et UNISYS.

Support: Il doit voir à ce que réponse soit fournie dans les meilleurs délais à toutes les demandes d'aide quotidienne pour ce qui a trait à l'utilisation des divers programmes, à l'exploitation des divers logiciels ou à la manipulation des appareils de bureautique disponibles à la Commission scolaire de Le Gardeur.

Développement: Il doit procéder aux recherches et aux analyses requises afin de choisir les meilleurs logiciels ainsi que le matériel le plus adéquat en fonction des besoins identifiés par les écoles et les services. À l'occasion, il pourrait être appelé à travailler avec des organismes publics ou privés au développement de certains logiciels ou à l'évaluation de nouveau matériel. Il devra travailler en étroite collaboration avec les responsables de l'informatique de gestion au sein des diverses unités administratives de la Commission.

Animation: Il devra sensibiliser et initier le personnel administratif à l'utilisation de la micro-informatique de gestion par, entre autres:

- l'organisation de réunions périodiques d'usagers;
- la production de guides facilitant la tâche des usagers lors de l'exploitation de logiciels ou la manipulation d'appareils;
- la diffusion d'un bulletin d'information à l'intention de tous les usagers.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en informatique ou en gestion informatisée.

Exigences spécifiques: Connaissance des technologies d'IBM, de MACINTOSH, de la famille B-20 d'UNISYS et du réseau N'VELL.

ECHELLE DE TRAITEMENT: Minimum: 24654\$ - Maximum: 44562\$

Toute personne intéressée et dûment qualifiée doit faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 13 octobre au:

Service des ressources humaines
Commission scolaire de Le Gardeur
80, Jean-Baptiste-Mellieur, REPENTIGNY (QUÉBEC)
J6A 6C5

Ciba-Geigy

La science au service de l'homme en médecine,
en agriculture, dans l'industrie et au foyer

Notre usine de produits pharmaceutiques cherche une personne
bilingue intéressée à occuper dès maintenant le poste de

Chimiste analytique Assurance de la qualité

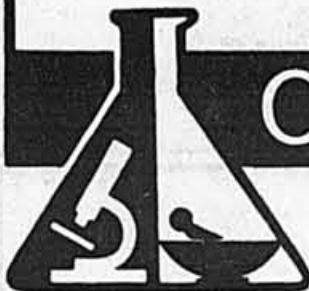
La personne recherchée doit vouloir faire carrière dans l'analyse pharmaceutique et dans le contrôle de la qualité de produits pharmaceutiques. Le poste offre d'excellentes possibilités d'avancement dans un milieu scientifiquement et professionnellement stimulant.

Les candidats doivent détenir un baccalauréat en chimie et, de préférence, une maîtrise en chimie analytique. Toute expérience en analyse pharmaceutique constitue un atout.

Parmi les responsabilités particulières, notons les essais chimiques et physiques de substances pharmaceutiques effectués à l'aide de diverses techniques classiques, instrumentales et automatisées.

Nous offrons une vaste gamme d'avantages sociaux ainsi qu'un salaire concurrentiel.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à la soussignée le 24 octobre 1987, au plus tard. Prière de mentionner le numéro de concours 87-J.



CIBA-GEIGY

Germaine Giguère
Chef du personnel
205, boul. Bouchard
Dorval, Québec H9S 1B1

Ciba-Geigy offre des chances d'emploi égales à tous.



REPRÉSENTANT(E)

Secteur financier

AUTONOMIE? DÉFI? AVENIR?

Est-ce là quelques-uns des objectifs que vous cherchez à atteindre dans un emploi? SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE peut combler vos attentes.

Si vous avez quelques années d'expérience dans le secteur financier, soit auprès d'un courtier en valeurs mobilières, d'une société de fiducie, d'une compagnie d'assurance ou d'une banque, vous pourriez vous qualifier pour ce poste. Votre dynamisme et votre initiative seront des atouts sérieux pour la sélection, mais votre potentiel de croissance et votre sens des affaires seront les plus importants.

La rémunération comprendra un salaire de base et un barème de commissions intéressant, suivant la performance.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae, au plus tard le 16 octobre 1987, à:

Madame Lorraine Jutras
Agent d'administration
Direction des ressources humaines
Société Nationale de Fiducie
425, boul. de Maisonneuve ouest
Montréal (Québec)
H3A 3G5

Toute demande sera traitée confidentiellement.

TECHNICIEN EN DROIT DES SOCIÉTÉS

Reconnue au sein de l'industrie canadienne des ressources naturelles comme un chef de file dans son domaine, **Gestion Somicom Inc.**, a pour clients plusieurs sociétés de ressources naturelles ouvertes et sociétés en commandite à qui elle offre des services de gestion et des services financiers. De l'essor important que connaît présentement l'entreprise est né le besoin de pourvoir un poste de technicien en droit des sociétés.

Relevant du vice-président, Finances et Administration, le titulaire de ce poste sera chargé de la tenue des registres des sociétés et de la gestion de leurs documents, ainsi que de la mise sur pied d'un système y afférent, en plus d'agir en qualité d'agent de liaison auprès de conseillers juridiques externes.

Bilingues, les candidats doivent faire montre d'une excellente maîtrise de l'anglais écrit et parlé, posséder au moins deux (2) années d'expérience pertinente en droit des sociétés et avoir des aptitudes marquées pour les relations interpersonnelles, l'organisation et l'administration. Lieu de travail: Montréal.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature à:

GESTION SOMICOM INC.
1, Place Ville-Marie, bureau 1525
Montréal (Québec) H3B 2B5

À l'attention du vice-président, Finances et Administration
Discrétion assurée.

CHEF COMPTABLE

Compagnie spécialisée dans l'administration immobilière, située au centre-ville, recherche un(e) chef comptable:

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Minimum de 5 années d'expérience en préparation et analyse d'états financiers corporatifs dans le domaine d'opérations immobilières de préférence.
- Expérience et aptitudes à diriger du personnel.
- Connaissances de systèmes comptables informatisés requises.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 16 octobre 1987 à:

MONIQUE TRAVERSY
C.P. 154, Succ. Desjardins
Montréal H5B 1E9

ARCHITECTE ET TECHNICIEN(NE) EN ARCHITECTURE

Équipe dynamique évoluant dans le domaine de l'architecture recherche activement du personnel compétent pour sa succursale de Montréal.

Les candidat(e)s devront avoir au minimum 2 ans d'expérience.

Conditions intéressantes.
Téléphone: (514) 282-8877

LEMAY & MICHAUD
LES ARCHITECTES

POURQUOI PAS UNE CARRIÈRE DANS L'IMMOBILIER?

Formule nouvelle et des plus intéressantes pour la vente de projets immobiliers. Pas de compétition, pas d'inscription et les prospects sont fournis par le bureau.

Réalisez des revenus au-dessus de la moyenne et beaucoup plus facilement qu'un agent immobilier.

Vous devez être dynamique et avoir l'esprit d'équipe.

Avoir suivi avec succès le cours de l'Institut canadien des valeurs mobilières serait un atout.

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

BERTRAND ET ASSOCIÉS INC.
Courtier en contrats d'investissement
7585, Lacordaire, bureau 1
St-Léonard (Québec) H1S 2A6

fonction publique

CONSEILLER EN DOTATION SERVICE DU PERSONNEL

RESPONSABILITÉS: Sous l'autorité du Chef de la dotation et dans les limites de ses responsabilités, le titulaire de ce poste participe au recrutement, à la sélection et à l'embauche du personnel requis par les différentes unités administratives de la Ville. Il participe au développement, à l'administration et au contrôle du rendement des tests de sélection. Il s'assure de la pertinence et de la qualité de l'information que l'on retrouve dans les dossiers-employés. De plus, il participe au suivi des mouvements de personnel pour l'ensemble des conventions collectives de travail en vigueur à la Ville.

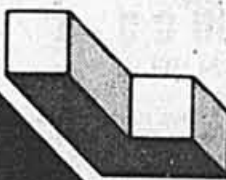
QUALIFICATIONS: Le candidat recherché est titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat) en relations industrielles ou en gestion des ressources humaines ou en psychologie industrielle ou dans un autre domaine pertinent. De plus, il devra posséder au moins deux (2) années d'expérience exclusivement dans le domaine de la dotation en personnel. Dans ce contexte, le titulaire aura participé à des travaux relatifs au recrutement, à la sélection, au testing ainsi qu'au contrôle de mouvements de personnel.

Le candidat devra également avoir une connaissance approfondie des théories et des pratiques de la dotation ainsi que des méthodes et des outils de sélection. Il sera reconnu pour sa grande facilité à communiquer par écrit et verbalement en français.

TRAITEMENT: Le salaire sera en relation avec les responsabilités attribuées à la fonction, en plus un excellent programme d'avantages sociaux est offert.

INSCRIPTION: Si vous possédez les qualifications requises, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en prenant soin de mentionner le titre du poste affiché et vos exigences salariales, avant le 23 octobre 1987.

VILLE DE LAVAL
Service du personnel
1535, boul. Chomedey
Suite 240
Laval (Chomedey)
H7V 3R2



LAVAL

La Ville de Laval offre des chances d'emploi égales à tous et participe au programme d'embauche de l'Office des personnes handicapées.

SEARLE PRODUITS PHARMACEUTIQUES Vendeurs

Searle Canada, fabricant de produits pharmaceutiques en pleine expansion, doit combler des postes de vendeurs à Montréal et dans la région.

REPRÉSENTANT DES VENTES, PRODUITS PHARMACEUTIQUES

À titre de représentant, vous serez responsable de la présentation et de la description de notre gamme de produits pharmaceutiques aux médecins, aux membres du personnel des hôpitaux ainsi que de la vente directe aux pharmacies.

REPRÉSENTANT SPÉCIALISTE

Les représentants spécialistes traitent exclusivement avec les spécialistes du domaine médical, les informent et les documentent sur les nouveaux produits. Les candidats doivent posséder de l'expérience dans la vente de produits pharmaceutiques; ils seront appelés à traiter principalement avec des hôpitaux importants tels l'Hôpital Général de Montréal, le Royal Victoria et le Saint Mary's.

Les candidats doivent posséder, idéalement:

- un diplôme post-secondaire, de préférence en sciences humaines ou en ventes et marketing;
- un bon dossier de ventes dans un territoire donné
- beaucoup d'entregent et la capacité — travailler de façon autonome.

En retour, Searle Canada offre:

- un programme de formation complet dans le domaine de la vente ainsi qu'un programme de formation continue;
- des possibilités d'avancement au sein de l'entreprise;
- un salaire de base concurrentiel en fonction de l'expérience ainsi qu'une excellente gamme d'avantages sociaux;
- voiture de la compagnie et programme de primes.

Les personnes intéressées à poursuivre une carrière à titre de vendeurs professionnels à l'emploi de Searle Pharmaceuticals doivent répondre par écrit, à l'adresse suivante:

Personnel Manager
G.D. SEARLE & CO. OF CANADA, LIMITED
400 Iroquois Shore Road
Oakville, Ontario L6H 1M5

SEARLE



MAISON NOTRE-DAME DE LAVAL INC.

Centre de réadaptation pour adolescentes
demande

COORDONNATEUR(TRICE) D'UNITÉ DE RÉADAPTATION

(programme de traitements individualisés)

La personne aura comme délégué de planification, coordonner et contrôler les activités relatives à la vie des adolescentes de son unité dans le but de leur assurer des conditions favorables à leur développement et à leur réadaptation.

QUALIFICATIONS:

- Bacc. en psycho-éducation, psychologie ou criminologie complète.
- Expérience minimale de 5 années comme intervenant auprès d'adolescentes mé-sadapées socio-affectives ou d'enfants multihandicapés.
- Une expérience pertinente de gestionnaire sera considérée comme un atout.

CADRES DE TRAVAIL:

- Rémunération selon les normes du ministère de la Santé et des Services Sociaux à la classe 13.
- Possibilités intéressantes de développement professionnel.

Faire parvenir votre curriculum vitae complet au plus tard le 19 octobre 1987 au:

SERVICE DU PERSONNEL
MAISON NOTRE-DAME DE LAVAL INC.
310, boulevard Cartier
Laval-des-Rapides, Québec H7N 2J2

CONTREMAÎTRE DE COUR DEMANDÉ

Tâches:

- Superviser les employés de la cour.
- Contrôler le système de livraison.

Qualifications:

- Connaissance des matériaux de construction serait un atout.
- 2 à 3 ans d'expérience comme contremaître.

Salaire selon expérience.

Faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de:

Michel Lavoie
Bois Daigle Ltée
1295, Newton, Boucherville
J4B 5H2



Canada

Farm Credit Corporation Société de crédit agricole
Canada Canada

CHEF SYSTÈMES FINANCIERS

La Société de crédit agricole est une société d'État fédérale qui a pour mandat de fournir des prêts hypothécaires à long terme aux agriculteurs canadiens. Par l'entremise de ses bureaux régionaux, de district et de campagne, elle administre un portefeuille de 80,000 prêts évalué à \$5 milliards.

À la suite d'une restructuration des services financiers du siège social, nous cherchons une personne hautement compétente, expérimentée, capable d'adaptation et bien organisée pour diriger nos systèmes financiers informatisés. La personne choisie, qui relèvera du contrôleur, supervisera tous les aspects des systèmes financiers informatisés, développera et mettra en oeuvre de nouveaux systèmes, effectuera des analyses de faisabilité et de coûts, et maintiendra des rapports constants avec les utilisateurs, les hauts fonctionnaires et l'équipe du traitement électronique des données.

Les candidats auront achevé des études supérieures dans un domaine pertinent ou posséderont une reconnaissance professionnelle équivalente en comptabilité et ils complèteront au moins six ans d'expérience connexe en comptabilité informatisée. La connaissance des langages Naturel/Supernaturel est souhaitable.

La connaissance des deux langues officielles est un atout. Nous offrons une rémunération intéressante et un excellent programme d'avantages sociaux.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae, en indiquant le salaire désiré, à:

Robert Lamoureux
Coordonnateur, Rémunération et dotation
Société de crédit agricole
434, rue Queen
Ottawa (Ontario)
K1P 6J9

Chances d'emploi égales pour tous.

Les néo-démocrates voguent heureux vers la défaite



MARIO FONTAINE

envoyé spécial de La Presse
MONCTON

La grande vague qui porte le NPD et son chef Ed Broadbent dans tous les sondages n'a pas encore caressé les rivages du Nouveau-Brunswick. Aussi est-ce avec un sourire résigné que les néo-démocrates de cette province se préparent à subir une autre défaite cinglante aux élections de mardi prochain, espérant tout au mieux faire élire une poignée de députés.

Le chef du NPD provincial, George Little, sillonne le Nouveau-Brunswick en disant partout qu'il ne sera certainement pas élu premier ministre, et que son parti ne formera pas non plus l'opposition officielle. Une franchise plutôt étonnante chez un politicien en campagne.

Enseignant dans une école secondaire, M. Little projette l'image parfaite de l'anti-star. Désarmant d'honnêteté intellectuelle, doux, souriant, il s'abstient religieusement d'attaquer ses adversaires, préférant expliquer aux électeurs le programme d'un NPD virtuellement inconnu dans cette partie du Canada.

Le NPD ne disposait que d'un député au parlement de Fredericton lorsque le premier ministre Hatfield convoqua les électeurs aux urnes pour le 13 octobre. Les conservateurs en avaient 37 et les libéraux 20. Si on en croit les sondages, ces derniers s'apprêtent à balayer la province en promettant du changement à des électeurs fatigués de 17 ans de pouvoir conservateur.

Dans ce contexte, les néo-démocrates se satisfaisaient d'effectuer une percée, toute modeste soit-elle. Ils auraient des chances d'y arriver dans la région de St-Jean, où se présente d'ailleurs leur chef. Le leader national Ed Broadbent viendra lui donner un dernier coup de main vendredi soir, sa deuxième incursion dans la campagne provinciale. Le message véhiculé par le parti s'est précisé ces derniers jours: protégeons-nous d'un pouvoir libéral tout puissant en votant pour le NPD, dit-on aux indécis, de moins en moins nombreux.

Ce qui n'empêche pas le parti de stagner à 10 p. cent des intentions de vote, un recul de trois points depuis le début des hostilités. «Notre message est peut-être trop différent de celui des autres partis», concède à La Presse un George Little incapable de dire combien de membres compte sa formation, ni de combien d'argent il dispose pour sa campagne.

Pour la première fois, le NPD présente des candidats dans cha-

Les élections au Nouveau-Brunswick

cune des 58 circonscriptions. Même s'il parle français à peu près correctement, M. Little ne se fait pas d'illusion sur le vote des Acadiens. Le parti n'est pas encore assez enraciné dans la communauté francophone. Ce jeune quinquagénaire compte davantage sur le sud de la province, plus industrialisé, pour effectuer des gains.

Un doux rêveur

Pour l'essentiel, le message véhiculé par le NPD reprend les grands credo néo-démocrates: faisons payer les riches, améliorons les soins hospitaliers, nationalisons l'assurance automobile, gelons les frais de scolarité, etc. Un message qui demeure toutefois encore incomplet, à une semaine du vote.

«Je ne sais pas», a par exemple candidement répondu M. Little à la question d'un journaliste au cours d'une émission diffusée hier soir. Qu'offrez-vous de nou-

veau par rapport à 1982, lui demandait-on quelques minutes plus tôt. «Presque les mêmes choses», de répondre M. Little avec son accent empreint de son Écosse natale. Pourtant très intelligent, articulé, celui-ci passe aux yeux de ses adversaires pour un doux rêveur.

Mais le vrai problème du NPD, au Nouveau-Brunswick, ne se situe pas à ce niveau. C'est plutôt que le parti ne peut compter sur le puissant mouvement syndical qui lui assure bon an mal an une vingtaine de sièges dans une province comme l'Ontario.

Tournée vers les pêches, l'agriculture et la forêt, la province n'a à peu près aucune tradition de militantisme ouvrier. Pire, les rares syndicats locaux n'appuient le NPD que du bout des lèvres et ne pourront certes livrer la marchandise. La formation, dirigée par M. Little depuis 1980 et purgée de ses «activistes», doit donc se débrouiller seule... avec tout de même le concours du grand frère fédéral.

Ed Broadbent tient en effet une place importante dans les commerciaux radio et télévision — d'excellente qualité au demeurant — diffusés par le NPD provincial durant cette campagne. Un NPD qui n'a en fait qu'un seul véritable objectif: se tailler une place dans les grandes ligues, aux côtés des libéraux et des conservateurs en selle depuis toujours à Fredericton.

Hélène Guay se porte candidate à la direction du NPD-Québec

JEAN-PIERRE BONHOMME



Hélène Guay

Existe-t-il un «vide à gauche», en politique québécoise? La social-démocratie québécoise est-elle morte? Les corps politiques québécois, y compris le Parti québécois, penchent-ils tous du côté du grand capital?

Mme Hélène Guay, féministe déclarée, jadis «agent de griefs» à plein temps à la Confédération des syndicats nationaux répond résolument par l'affirmative à toutes ces questions et c'est pourquoi, dit-elle, elle se porte candidate à la direction de la section Québec du Nouveau parti démocratique.

Mme Guay actuellement conseillère syndicale à l'Association de l'enseignement au Nouveau-Québec est cette même personne qui a porté les couleurs du NPD aux récentes élections provinciales dans Notre-Dame-de-Grâce. Dans cette circonscription à majorité anglophone elle a recueilli plus de grenailles électorales que le candidat du Parti québécois.

Mme Guay a annoncé sa candidature hier, au cours d'une mini-conférence de presse tenue au Centre Saint-Pierre-Apôtre. Elle tentera de remplacer l'actuel chef démissionnaire du NPD-Québec, M. Jean-Paul Harney. Elle fut, à se présenter à la direction de cette formation politique dont les succès, au Québec, ont jusqu'à maintenant été... relatifs.

Invitée à commenter la place du Parti québécois sur la scène politique québécoise, Mme Guay a vigoureusement nié que ce parti soit une sorte d'équivalent local du NPD qui intéresse l'opinion socio-démocrate au Canada anglais.

Le PQ, a-t-elle soutenu, sauf peut-être aux toutes premières heures de sa prise de pouvoir, n'a rien eu de progressiste; il a vite viré à droite, et il a lui-même, avant la reprise du pouvoir par les libéraux, opté de livrer l'État à l'entreprise privée.

C'est le Parti québécois, a-t-elle dit, qui a engagé le Québec sur la voie de la privatisation; c'est lui qui a ouvert la voie au démantèlement de la ligne d'aviation québécoise Québecair et c'est encore lui qui a enlevé à l'État, une partie de son ascendant. C'est lui, enfin, qui a «démoli les groupes sociaux». Le développement des services sociaux, du reste,

et la création d'un service de garderies, questions de caractère «quasi idéologique» se trouvent en tête des priorités de la candidate.

D'une manière plus générale, encore, Mme Guay soumet que le gouvernement Lévesque a «fait grand tort» au Québec en se conduisant d'une manière résolument «technocratique»; en donnant au chef du gouvernement lui-même des pouvoirs «quasi absolus».

Mme Hélène Guay, mère de famille, est diplômée en droit de l'université Laval; elle fut, à la fin des années 70, conseillère syndicale à l'Association des professionnels non-enseignants au Québec (les fonctionnaires)... Elle a également été membre du comité de la condition féminine à la CSN.

Bon. Mais qu'en est-il de l'appartenance de Mme Hélène Guay, au défunt RIN de séparatiste mémoire? Comment peut-on diriger une formation politique fédéraliste avec un passé politique de cette sorte, a demandé un journaliste? Mme Guay explique que l'aventure RIN est une «vieille aventure d'il y a 25 ans» et qu'elle adhère au Rassemblement lorsque «c'était une chose qui devait se faire ou presque». Et puis il ne faut pas oublier le verdict du 20 mai 1980, cette décision exprimée par la majorité «de maintenir le lien fédéral».

Le NPD-Québec, du reste, a-t-elle expliqué enfin, maintient sa volonté de donner aux Québécois leur propre constitution, «document à partir duquel ils pourront négocier une entente nouvelle avec le reste du Canada».

Le congrès du NPD-Québec aura lieu à la fin de novembre.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

20 ANS D'EXPÉRIENCE

COMPTABLES (C.A. ou C.G.A.)

Suite à une croissance rapide, un cabinet de comptables de l'est de la ville recherche des candidats ayant de 1 à 3 ans d'expérience dans la vérification de la P.M.E. Temps supplémentaire rémunéré et chances d'avancement.

Exigences:

- Connaissance d'usage de l'anglais
- Jeune, dynamique et débrouillard
- Capable de traiter directement avec le client.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à

HUNT
Micheline Parisella
666, Sherbrooke ouest
Suite 1702
Montréal, Québec H3A 1E7 842-4693

Le Centre d'accueil Charlevoi est un établissement de réadaptation pour personnes intellectuellement handicapées.

Nous recherchons actuellement un

Chef, service de la comptabilité

Rélevant du directeur des services administratifs, vous serez responsable des activités relatives à la gestion budgétaire et au fonctionnement du système de paie. Vous prendrez aussi en charge l'implantation du système informatique.

Vous êtes titulaire d'un diplôme universitaire de 1er cycle en sciences de l'administration, option comptabilité, ou l'équivalent. Vous avez aussi acquis de l'expérience en informatique et, ce qui serait un atout, dans le secteur des affaires sociales.

Votre rémunération sera établie selon les normes du ministère de la Santé et des services sociaux pour un poste de classe 12.

Si vous êtes intéressé, faites parvenir votre curriculum vitae avant le 21 octobre 1987 au:

Service du personnel
Centre d'accueil Charlevoi
4535, rue Charlevoi
Montréal-Nord (Québec) H1H 1T6

Nous offrons des chances d'emploi égales à tous.

COMPTABLE

La compagnie Les emballages Somerville, une division de la Corporation "Paperboard Industries" est présentement à la recherche d'une personne possédant un diplôme universitaire de premier cycle en finance ou en comptabilité et deux ou trois ans d'expérience dans le domaine de la comptabilité générale dans un milieu manufacturier. Rélevant du Contrôleur adjoint, les tâches de ce poste consistent à veiller aux opérations reliées aux comptes-fournisseurs, aux comptes-clients, à la paie et au prix de revient.

Nous offrons une gamme complète d'avantages sociaux.

Si vous êtes bilingue et désirez(e) de relever un tel défi, faites parvenir votre curriculum vitae à:

Somerville Packaging Emballages Somerville
Aline Chau
865, rue Hodge
Ville Saint-Laurent
(Québec) H4N 2B2

GÉRANT CAFÉTÉRIA ET BAR Région de l'Estrie

Nous sommes à la recherche d'un candidat ayant cinq à dix années d'expérience en gestion de services alimentaires et boissons pour superviser les opérations suivantes:

- Un service cafétéria de fort volume et de type casse-croûte, où le candidat aura à organiser le travail de plus de 50 employés.
- Un service bar-discothèque avec une capacité de 300 places et plus de 30 employés.
- Un service de banquets et réceptions pour groupes de 200 personnes et plus.
- Un service d'entretien, responsable de la propreté des lieux de travail.

Nous sommes en opération sept jours par semaine et nous servons une clientèle intéressée aux activités récréo-touristiques.

Faire parvenir votre curriculum vitae en toute confidentialité à:

La Presse
Réf.: 14340
C.P. 6041, Succursale «A»
Montréal (Québec)
H3C 3E3

LE CENTRE DE SERVICES FAMILIAUX DE PRESCOTT-RUSSELL

un centre de santé mentale pour enfants
situé à 80 kilomètres d'Ottawa et de Montréal

requiert un

SUPERVISEUR CLINIQUE

Tâches:

- Supervision de services de santé mentale variés auprès de l'adolescent et sa famille
- Supervision d'un centre de jour pour enfants.

Qualifications requises:

- Maîtrise en sciences humaines
- 5 années d'expérience pertinente
- Connaissances niveau des approches thérapeutiques expérimentales auprès des ados seraient un atout
- Bilinguisme, français-anglais essentiel.

Envoyer votre c.v. avant le 21 octobre 1987 à:

N.J. Lafrenière-Davis, directeur-exécutif
Centre de services familiaux
510, rue Principale est
Hawkesbury, Ontario K6A 1A9

ADJOINT(E) JURIDIQUE BAUX COMMERCIAUX

Un bureau d'avocats du centre-ville est à la recherche d'un(e) adjoint(e) juridique se spécialisant dans les baux commerciaux, ayant au moins 2 ans d'expérience directe dans ce domaine. Le (la) candidat(e) doit être parfaitement bilingue.

Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Claude Pélouquin
SPIEGEL SOMMER
5, Place Ville-Marie,
Bureau 1203
Montréal, Québec
H3B 2G2

DIRECTEUR DES OPÉRATIONS

Devra démontrer des aptitudes en administration et en direction de personnel. Possédant expérience en négociations avec le public et/ou réseau de détaillants.

Familier avec l'informatisation. Bilingue.

Expérience dans l'industrie de l'électronique est un atout important.

Envoyer résumé ou téléphoner:

Jutan International Limitée
50L boul. Brunswick
Dollard-des-Ormeaux, P.Q.
H9B 2L3
Att.: Bill Blake
(514) 694-3605

REPRÉSENTANT

Représentant demandé, connaissant la clientèle des marchands de matériaux de construction dans les régions suivantes:

Région de Lanaudière
Région de Laurentides
Région Ottawa-Hull
Région de l'Abitibi.

Faites parvenir votre c.v. à:

La Presse, réf. 14341
Case postale 6041, Succ. A
Montréal, Qc H3C 3E3

SITQ

Candidat recherché:

ASSISTANT-CONTRÔLEUR

concours #500-I-A

La Société Immobilière Trans-Québec Inc. est à la recherche d'un candidat ayant 2 ans d'expérience et possédant un titre comptable (C.A. - C.G.A. - C.M.A.); la connaissance de la comptabilité immobilière et du Lotus 1-2-3 seraient un atout.

Les curriculum vitae seront reçus à l'adresse mentionnée jusqu'au 9 octobre 1987.

Société Immobilière Trans-Québec Inc.
Département des Ressources humaines
500, rue Sherbrooke ouest
Bureau 1500
Montréal (Québec)
H3A 3C6

LE CONSEIL GÉNÉRAL DES USAGERS DU CSSM INC.
Organisme sans but lucratif
est à la recherche d'un/une

COORDONNATEUR(TRICE)

EXIGENCES:

- Détenir un B.A.C. ou un D.E.C. avec au moins 5 ans d'expérience communautaire;
- connaître le réseau des affaires sociales et des organismes communautaires;
- être capable de rédiger, d'animer et de travailler en groupe;
- avoir de la facilité d'expression;
- Parler anglais.

DATE LIMITE POUR LA CANDIDATURE:
16 octobre 1987.

Envoyez vos curriculum vitae à:

Comité de sélection
Conseil général des usagers du CSSM
3700, rue Berni, 2e étage
Montréal (Québec) H2L 4G9

DEPUIS QU'YVONNE ET GÉRARD UTILISENT LES ANNONCES CLASSÉES DE LA PRESSE ILS VENDENT RAPIDEMENT!

285-7111

LES ANNONCES CLASSÉES

POUR VENDRE VITE, VITE IL NOUS FAUT LA PRESSE HEIN GÉRARD!

La Presse

Clayton Yeutter s'excuse pour les propos tenus sur Simon Reisman

Presse Canadienne
WASHINGTON

Le représentant du département d'Etat américain au commerce, M. Clayton Yeutter, a déclaré mardi qu'il «regrette toute difficulté» que les propos négatifs qu'il a tenu lundi à l'endroit du chef négociateur canadien Simon Reisman aient pu causer à ce dernier.

Simon Reisman était considéré comme une «force négative» lors des négociations et que l'entente de principe aurait pu être signée six mois plus tôt si le Canada n'avait pas nommé celui-ci au poste de chef négociateur.

La Presse Canadienne a obtenu un enregistrement de ces propos et a publié ceux-ci, les attribuant à un important responsable de l'administration Reagan. Deux journaux canadiens ont toutefois identifié M. Yeutter comme étant à l'origine de ces remarques.

Regrets
«Je regrette beaucoup toute difficulté que ces propos aient pu causer à M. Reisman parce que mon intention n'était aucunement de le critiquer», a déclaré mardi le représentant américain.

Approvisionnement et Services Canada / Supply and Services Canada

Matériel du Gouvernement

VENTE AU COMPTANT ET À EMPORTER

- Ameublement et machines de bureau
- Classeurs
- Costumes de "Radio Canada"
- Bijoux en toc
- Chaussures
- Vêtements
- Livres
- Articles de maison
- Quincaillerie
- Équipement électronique
- Articles de bureau

Date de la vente
samedi le 10 octobre 1987 de 9h à 15h

Conditions de la vente
Tous les articles sont vendus "tels quels" et doivent être payés au comptant ou par carte de crédit au moment de la vente. Aucun remboursement ni échange. Tous les articles achetés doivent être ramassés avant 17h le 10 octobre.

Lieu de la vente
APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES CANADA
Le Centre de distribution des biens de la Couronne
800, chemin du Golf
Île-des-Sœurs, Verdun (Québec)
(514) 283-6297

Canada

EN BREF

TOP SECRET : À LA FIN DU MOIS

■ Le nouveau microsillon de *Diane Dufresne*, *Top Secret*, va sortir au Québec à la fin du mois. Le disque est constitué de huit nouvelles pièces créées lors du spectacle du même nom qu'a présenté la diva au Québec et en Europe. Celle-ci a endossé, en mars et avril derniers, dans les studios du Palais des congrès, à Paris, les oeuvres du parolier *Pierre Grosz* mises en musique par *Claude Engel*, *Lewis Furey* et *Jean-Noël Shaleat*. Une pièce extraite du microsillon, *La femme tatouée*, devrait tourner à la radio d'ici quelques jours. Actuellement, Diane Dufresne est toujours en tournée en Europe.

FAT CATS...

■ La comédie musicale *Cats* célèbre aujourd'hui son cinquième anniversaire de prestation — plus de 2 000 représentations — sur Broadway. Si la troupe new-yorkaise de *Cats* a déjà encaissé des entrées de \$120 millions (après avoir investi \$5,1 millions dans sa production), les trois troupes de tournée sillonnant les États-Unis ont, pour leur part, amassé plus de \$200 millions de recettes. Dans le monde entier, les différentes troupes donnant la comédie musicale ont produit des revenus de l'ordre de \$425 millions. À Montréal, près de la moitié des 220 000 billets mis en vente pour les représentations de la troupe canadienne.

LES GROUPES «ALTERNATIFS»

■ Une série de concerts de groupes alternatifs du Québec et de la France, les *Loup Bar Phrancofun*, débute ce soir au Loup Bar, rue Sainte-Catherine. La série sera donnée tous les mercredis jusqu'au 30 décembre. Ce soir, on accueille le trio rock français *Les Infidèles*; les grands gagnants du concours Rock Envol 1986, *Les Taches*, se produiront pour leur part au Loup Bar le 23 décembre. Dans la veine internationale, le groupe berlinois *Rainbirds* se produira demain soir aux Fougones électriques, rue Sainte-Catherine; d'ici au 27 octobre, les quatre Allemands donneront également des concerts dans d'autres boîtes de la métropole.

AROMA À L'AIR DU TEMPS

■ Le groupe montréalais *Aroma* entreprend ce soir une série de dix concerts à l'Air du temps, dans le Vieux-Montréal. *Aroma* est un groupe de cinq musiciens qui, sous la direction de *Michel Therrien* (voix et saxophone) associe les rythmes latino-américains aux accents du jazz. Le groupe se produit du 7 au 11 octobre; et il revient la semaine suivante avec *Normand Brathwaite* et *Johanne Blouin*.

ERROLL STARR AU PORTAGE

■ Le Portage accueille, depuis hier soir, le chanteur torontois *Erroll Starr*, un compositeur et interprète puisant son inspiration dans les rythmes du reggae, du rythm'n blues, du funk et du rock qui s'est mérité, en 1986, le premier prix du *Canadian Black Music Award*. Du 13 au 17 octobre, *Freda Payne*, lui succédera sur la scène du Portage; à la fois danseuse, chanteuse et comédienne, *Freda Payne* a obtenu ses plus grands succès au début des années 70.

DOUZE HOMMES EN COLÈRE

■ Le drame social *Douze hommes en colère* de *Réginald Rose*, présenté au théâtre Port-Royal de la Place des Arts par la compagnie *Jean Duceppe*, remporte un énorme succès. Jamais dans les quinze ans d'existence de la compagnie, on a connu un tel début de saison. On a donc décidé d'ajouter cinq représentations afin de satisfaire à la demande. On présentera la pièce le dimanche 11 octobre à 14 h 30 et 20 h, le dimanche 18 à 14 h 30 et 20 h et finalement le 20 octobre à 20 h.

Lili Maxime
Chanter même si...

■ Une voix remarquable, de la maturité, un passé sans grandes histoires mais de l'expérience (Festival de la chanson de Granby et le concours Rock Envol entre autres), et beaucoup d'engagement. C'est avec ces atouts, et après trois années de préparation, que Lili Maxime prend le risque de revenir à la chanson après avoir abandonné un métier où elle ne s'exprimait pas.

Théâtrale, elle veut en mettre plein la vue malgré les modestes moyens dont elle dispose pour le spectacle qu'elle présente au théâtre de La Veillée (1371 rue Ontario, à partir de ce soir et jusqu'à samedi inclusivement).

Décidée à prouver, sans recourir à un impresario, qu'elle a plus qu'une voix, Lili Maxime a pris son spectacle bien en main avec les concours de professionnels qu'elle s'est payés pour l'assister.

Chanter même si..., titre de son spectacle, ne laisse aucune équivoque. «C'est un recommencement. Je ne sais pas où ça va me mener, ni comment ça va être reçu», précise la chanteuse.

«Ce qui est certain, ajoute-t-elle, c'est que les textes que je dis, je les assume. Ils sont ma vérité de personne, de femme. Actuelle. Urbaine. Du début à la fin, il n'y a qu'une femme qui vit sur scène par la danse, le jeu, la tragédie».

Les thèmes sont plutôt sombres: bombe nucléaire, environnement, nouvelles relations hom-



Lili Maxime au théâtre de la Veillée jusqu'à samedi.

me-femme, inceste... Le tout lié par un fil dramatique continu. Ni entracte, ni rappel. La chanteuse signe sept des douze chansons du spectacle.

Accompagnée par cinq musiciens chevronnés, et appuyée par une équipe de professionnels triés sur le volet, Lili Maxime veut réaliser un spectacle audacieux au plan sonore, une sorte d'alliage de l'acoustique et du synthétiseur.

Avec une voix de soprano colorature lyrique qui s'étend sur trois octaves, Lili Maxime a déjà été comparée à *Klauss Nomi* et *Nina Hagen*. «Ce spectacle, remarque-t-elle, va déranger, déboussoler».

UN HOMMAGE
À L'ÉQUIPE OLYMPIQUE
CANADIENNE

FREDERICK W. SMITH
sur
"Le défi des
entreprises d'aujourd'hui"



FREDERICK W. SMITH
Président du conseil &
chef de la direction
Federal Express

M. Fred Smith est à la tête d'une compagnie internationale multimilliardaire bâtie selon le concept d'une livraison de colis du jour au lendemain partout en Amérique du Nord. Cet automne, il lancera une nouvelle filiale située au Canada. La compagnie *Federal Express* commandite les JEUX OLYMPIQUES EN 1988.

M. Smith présentera un chèque constitué d'une partie des profits du déjeuner pour appuyer l'équipe olympique canadienne. Des membres de l'équipe seront présents.

Réservations : 878-4651
Nombre de places limité
Réservez tôt!

Coût : 100 \$ - 900 \$ table de 10

Organisé par Le Bureau de Commerce de Montréal

Déjeuner-causerie
le mardi 3 novembre 1987
Hôtel Bonaventure
Hilton International
Midi à 14 h

Marque officielle de
l'Association olympique canadienne

Avec la collaboration de :

La Presse

CKAC 97.3

CJAD
800
STEREO

OBTENEZ **10%** DE RABAIS
EN PAYANT COMPTANT OU
SUR CRÉDIT ET SANS
MISE DE CÔTÉ

**LE SOLDE
ITINÉRANT DE
FOURRURES
DE LA BAIE
est arrivé à temps...
le temps de vous offrir
la fourrure de vos rêves!
10 JOURS SEULEMENT**

C'est tout le temps que vous avez pour venir au rayon de la fourrure et faire votre choix parmi les toutes dernières créations de la mode. En ajoutant la sélection du solde itinérant à notre collection de fourrures en stock, nous vous offrons maintenant un vaste assortiment où vous trouverez sûrement la fourrure de vos rêves. Venez admirer notre gamme de manteaux, trois-quarts, vestes et chapeaux, tous à la dernière mode de l'automne 1987. Des nouvelles longueurs, des détails imaginatifs aux poches ou aux manches, des boutonnières astucieuses. Le col et les revers aussi changent de ligne. Modèles ceinturés et nouvelles nuances de teinture. La sélection comprend: vison, renard, raton laveur, castor, coyote, rat musqué, phoque de l'Alaska et plus encore. Venez vite les voir.

La qualité la Baie. La Baie a la réputation d'être l'un des meilleurs fourrures au monde et tient à la garder en maintenant des normes constantes d'excellence quant à la qualité des peaux, la coupe et la confection. Notre personnel qualifié vous aidera à choisir la fourrure parfaite et vous conseillera de façon experte sur les soins et l'entretien qu'elle nécessite.

Ne manquez pas cette occasion exceptionnelle. Notre sélection est fabuleuse et vous serez émerveillés par nos prix. Profitez de notre Plan de mise de côté: versez un acompte de 10% et nous garderons votre fourrure jusqu'au 1^{er} décembre 1987.

ACHETEZ MAINTENANT CAR NOTRE SOLDE ITINÉRANT DE FOURRURES REPREND LA ROUTE LE SAMEDI 10 OCTOBRE! CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL SEULEMENT.

C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie

la Baie



ÉPIC
un cahier spécial, le samedi 10 octobre 1987
à ne pas manquer dans **La Presse**

NINGT ANS
AU ♥ DE
VOTRE VIE